

*Proletaires
de tous les pays,
peuples et nations
opprimés,
unissez-vous !*

Organe central
du Parti
Communiste Révolutionnaire
marxiste léniniste

N° 22

pour le socialisme

4,50 F

SEMAINE DU 3 AU 9 DECEMBRE 1980

ELECTIONS PARTIELLES: UN TEST POUR LES PRESIDENTIELLES?



Publié par
le Parti
communiste
français
11, rue de Valenciennes
75013 Paris

pour le socialisme

HEBDOMADAIRE

SEMAINE DU 3 AU 9 DECEMBRE 1980

N°22 - 4,50 F

Directeur de publication : R. Rodriguez

Commission paritaire : n° 62 712

Imprimerie IPCC (Paris)

Pour toute correspondance
écrire à :

POUR LE SOCIALISME
c/o FRONT ROUGE
BP 68
Paris 75 019

Compte bancaire :
BNP 271 - 659 - 66

REBELES N° 23 EST PARU



Au sommaire

- Dossier Ecole : gros plan sur l'activité lycéenne.
- Pologne : Solidarnosc
- Actualité : de Copernic à Marseille le racisme tue !

Abonnement :
6 numéros : 25 F
Librairie Populaire
23 rue Saint-Sauveur
75002 PARIS

A Villefranche-de-Rouergue, les électeurs du PCF n'ont pas suivi la consigne du Bureau politique.

Lire en pages 4 et 5

2 - Pour le Socialisme



SOMMAIRE

4-5 politique

LEGISLATIVES PARTIELLES : LE PS EN POINTE : Ils sont tous satisfaits : l'UDF, en recul, dénie toute représentativité à ces élections, le RPR et le PS, en hausse, se sont échangés leurs voix, le PCF, désavoué dans l'Aveyron, fait savoir : «*Nous souhaiterions souvent recevoir des désaveux aussi cinglants que celui-ci*». Quelles leçons peut-on tirer de ces consultations, observées avec attention par les états-majors cinq mois avant l'échéance présidentielle ?

6 politique



LA CANDIDATURE DE COLUCHE : Au départ, une boutade. Puis, d'un seul coup, l'affaire devient un véritable «*phénomène politique*». Michel Coluci, dit Coluche se présente comme «*l'anti-candidat*» aux élections présidentielles, celui à travers qui, l'ensemble des mécontentements et le ras le bol de la politique pourraient s'exprimer. Toutes les grandes forces politiques du pays, sans exception sont inquiètes : la candidature de Coluche, d'une certaine manière agit comme un révélateur.

7-8 interview



QUESTIONS ACTUELLES SUR L'IMMIGRATION. LE POINT DE VUE DU MRAP : Nous assistons à une aggravation très nette des agressions du pouvoir contre les travailleurs immigrés dont les récentes affaires de la rafle de Lyon et l'expulsion totalement illégale de Saint-Denis ne sont que deux éléments parmi les plus marquants. Par ailleurs, le PCF a lancé une campagne dans les municipalités qu'il dirige dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle ne facilite pas les nécessaires ripostes aux attaques du pouvoir. Pour sa part le MRAP prend une part de plus en plus importante dans la lutte aux côtés des travailleurs immigrés. Sur quantité de questions liées à l'immigration, Robert Mazenod, récemment nommé comme responsable de l'immigration au sein du MRAP a bien voulu répondre à nos questions.

10-11 syndicats



LUTTE CONTRE LES DIVISIONS SYNDICALES : Des syndicalistes ne prennent pas leur parti de la division actuelle. Ils sont chaque jour plus nombreux, à la CGT comme à la CFDT. La Fédération générale de

l'électricité CFDT tenait récemment son congrès, elle y a réaffirmé sa conception de l'unité ; offensive pour pour la lutte par le débat. Nous publions également une «*lettre ouverte*» de Pierre Héritier, secrétaire général de l'UR-CFDT Rhône-Alpes adressée au Comité régional CGT à propos de la question de l'unité d'action.

12-13

syndicats

REPRESSION ACCRUE CONTRE LES SYNDICATS : Procès, condamnations, amendes, ces derniers temps la liste est longue, des délégués ou des syndicats poursuivis en justice par les patrons. Mais il y a aussi une répression plus sournoise, plus quotidienne, plus difficile à contrer, et qui s'effectue, tout simplement par les licenciements de délégués : dans une charrette de licenciements «*économiques*», ou par licenciement individuel, ils sont plus de 3 000 à avoir été jetés hors de leur entreprise l'an dernier !

17-18

économie

REDEPLOIEMENT INDUSTRIEL : OU VA-T-ON ? : Avec la crise ouverte en 1975, une série de transformations économiques d'importance sont aujourd'hui en cours. On assiste à un double mouvement : désengagement des secteurs les moins rentables, concentration de l'effort d'investissement sur les secteurs dits «*porteurs*», à forte valorisation, ou d'avenir...

20 inter

LA REPRESSION ISRAËLIENNE DANS LES TERRITOIRES OCCUPES : Ces dernière semaines, la répression de l'occupant israélien s'est fortement accrue dans les territoires occupés. On a vu par exemple des soldats israéliens tirer sur des manifestations de jeunes depuis les toits des maisons. Quels sont les effets de cette aggravation de la répression ? A quelle politique correspond-t-elle ? Que va changer l'élection de Reagan ? Ilan Halevi, rédacteur du bulletin *Nouvelles de L'intérieur* a répondu à nos questions.

TROIS mois après la signature des Accords de Gdansk, les tensions nées en Pologne de l'affrontement entre la classe ouvrière et la classe dirigeante persistent et même s'accroissent.

DU côté des travailleurs, il n'est que se souvenir de ce qui existait il y a quelques mois seulement pour mesurer l'ampleur du chemin parcouru : d'abord concédé comme un principe un peu indéterminé, le syndicat indépendant est devenu ce Solidarité qui regroupe aujourd'hui la majeure partie de la classe ouvrière polonaise, et de manière autonome. Prenant en compte la situation économique — véritablement catastrophique — de la Pologne, Solidarité pose maintenant d'autres exigences qui vont bien au-delà du revendicatif, puisque ce n'est rien moins qu'un des piliers du régime, l'appareil de répression, qui est mis en cause. C'est ainsi qu'à Czeszochowa, à Bielsko-Biala, à Olstyn, les travailleurs exigent directement que soient limogés, voire jugés, certains préfets ou dirigeants administratifs et politiques. C'est ainsi qu'à Varsovie, la menace de la grève générale a créé un rapport de force suffisant pour contraindre le pouvoir à relâcher deux syndicalistes injustement emprisonnés.

FACE à cette poussée constante et résolue de Solidarité, le parti au pouvoir, le POUP, affiche de plus en plus ouvertement ses divisions, comme vient de le montrer à l'évidence le récent plénum du comité central. Si certains parmi les dirigeants estiment nécessaire aujourd'hui de «plier sous la

SOLIDARITE ACTIVE POUR LES TRAVAILLEURS POLONAIS

tempête», dans l'espoir d'une progressive normalisation qui maintiendrait intacte l'essentiel de leur pouvoir, d'autres affirment, de plus en plus haut et de plus en plus fort, que l'heure est à la «fermeté», et si besoin à l'appel à «d'autres forces». Ainsi Kania s'entretient-il avec Lech Walesa dans le même temps où certains membres du bureau politique ou des préfets réclament l'état d'urgence. Dans son rapport au plénum, Kania se voit aussi contraint de mettre en garde tout à la fois contre «les ennemis de la démocratie dans le parti», et contre «les structures antistatutaires» mises en place à la base par des militants qui veulent en finir avec leurs dirigeants.

L'APPAREIL de répression du régime mis en cause par une classe ouvrière désormais organisée de manière autonome, un pouvoir qui ne parvient plus à cacher ses profondes divisions, une situation économique dramatique qui mène à l'organisation du rationnement alimentaire, ainsi se présente la Pologne. Face à cela, le

risque s'accroît aujourd'hui de voir l'URSS utiliser les moyens dont elle dispose pour «remettre de l'ordre» dans une situation qui lui échappe. Sans doute les dirigeants soviétiques comptent-ils encore sur les autorités polonaises pour qu'elles parviennent d'elles-mêmes à maintenir l'ordre établi, en jugulant le mouvement de la classe ouvrière. Mais d'ores et déjà l'URSS se prépare à une solution plus radicale quels que soient les risques encourus, dans le cas où le gouvernement polonais ne parviendrait plus à faire face à la situation. Dans la presse soviétique, les attaques contre «les éléments ant-socialistes regroupés dans Solidarité» se multiplient et se précisent ; des «forces saines» sont progressivement mises en avant, comme les ligues d'anciens combattants ou ce qui reste des syndicats officiels : eux pourraient, éventuellement, se parer d'une «légitimité» destinée à «légitimement» demander «l'aide extérieure» des Soviétiques, comme ce fut le cas en Tchécoslovaquie en 1968. Enfin, il est indéniable que des concentrations militaires existent, comme en témoigne la

toute récente interdiction signifiée aux observateurs occidentaux de circuler dans les régions frontalières entre l'Allemagne de l'Est et la Pologne.

Au travers d'une intervention militaire directe ou par le simple jeu des autorités en place, la volonté politique est la même : il s'agit, pour les tenants de l'ordre établi, de s'opposer à la formidable vague qui pousse aujourd'hui la classe ouvrière polonaise contre le système de domination qu'elle subit depuis si longtemps. Certes, le poids excessif de la religion, ou certaines surenchères revendicatives, rendent parfois complexe l'analyse des faits. Mais cela est très loin d'être l'essentiel. Depuis cinq mois, les travailleurs polonais sont entrés massivement en action contre un pouvoir qui les opprime. Ce faisant, ils mettent de plus en plus en lumière la nature de cette société où la classe ouvrière, totalement exclue du pouvoir, n'a que la lutte pour se faire entendre et faire valoir ses droits.

AINSI, tout ce qui se passe en Pologne est une formidable leçon de chose sur ces sociétés de l'Est, et partant un puissant levier de réflexion pour la définition d'une perspective réellement socialiste. C'est pourquoi la tâche des communistes révolutionnaires est aujourd'hui d'expliquer largement au travers des faits, la nature du régime en place en Pologne, dans le même temps où la mobilisation est nécessaire pour faire face aux menaces d'agression qui pèsent sur le peuple de ce pays.

Nicolas DUVALLOIS

politique

LA LOGIQUE POLICIERE, THEME DU CONGRES DU SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE

LE Syndicat de la Magistrature, qui vient de tenir son congrès les 28, 29 et 30 novembre à Paris, avait choisi comme thème principal les rapports entre la police et la justice. Sujet particulièrement important dans la période : d'une part parce qu'une véritable «logique policière» s'impose dans les faits depuis plusieurs années, et sous l'impulsion directe du gouvernement, et d'autre part parce que le projet «Sécurité et Liberté» prévoit une extension très nette des pouvoirs de la police.

Le problème des contrôles d'identité est particulièrement révélateur : en principe, ceux-ci

sont interdits s'ils ne s'intègrent pas dans le cadre d'une enquête précise ou d'un flagrant délit. Chacun a pu constater à quel point la police faisait fi de ce point de droit. Le fait prime ici le droit, et les magistrats censés veiller au respect de la loi n'y peuvent pas grand chose : ou bien ils acquiescent, c'est le plus souvent le cas, ou bien ils tentent de s'y opposer mais subissent alors l'opposition de leur hiérarchie.

Comme les membres du Syndicat de la Magistrature l'ont constaté, l'exemple des contrôles d'identité est très loin d'être un exemple isolé. Autres exemples, cités lors du congrès : lorsqu'il établit une commission rogatoire, le juge d'instruction doit, en droit, stipuler nominalement l'of-

ficier de police chargé de l'affaire. En fait, les commissions rogatoires sont régulièrement transmises aux commissaires, qui les transmettent, avec ou sans nom, aux policiers chargés des enquêtes. Ainsi nombre de perquisitions ou d'actions de police sont-elles illégales au regard du droit. De la même manière, les rapports de police établis dans le cadre d'une enquête devraient, en principe, être remis directement au juge chargé de l'instruction du dossier. En fait, ils transitent systématiquement par la hiérarchie policière, qui n'hésite pas à les faire «remanier» si elle l'estime nécessaire. On a eu l'exemple de cette procédure après la manifestation du 23 mars 1979, où plusieurs jeunes ont été condamnés sur la base de rapports tellement concor-

dant, à la virgule prêt, qu'on en vient à s'interroger aujourd'hui sur leur véracité.

Derrière ces quelques exemples se cache la logique de la politique Giscard-Peyrefitte en matière de libertés. La loi prévoit un contrôle de la police par la justice. Progressivement dans les faits, et sous la poussée des incitations répressives du gouvernement, ce contrôle est devenu inopérant. Aussi le pouvoir prévoit-il aujourd'hui, pour «harmoniser le droit et le fait», une modification de la loi. C'est le sens du projet «Sécurité et Liberté» qui, par exemple, prévoit de dessaisir les juges d'un certain nombre de prérogatives en matière de contrôle de police.

Le Syndicat de la Magistratu-

re, dont les effectifs ont augmenté depuis le précédent congrès, entend bien lutter contre cette logique. Reste à savoir comment. De ce point de vue deux attitudes semblent s'être dégagées : pour les uns, il s'agirait avant tout de s'appuyer sur les textes existants, en menant, à l'exemple du juge Bidalou, une guérilla destinée à assurer au maximum l'équité de la justice entre riches et pauvres ; pour les autres, il devient de plus en plus nécessaire de dépasser le strict terrain juridique et d'agir en commun avec les organisations syndicales et politiques démocratiques.

N.D.



LEGISLATIVES PARTIELLES : LE PS EN POINTE

Par François NOLET

Il est courant que des législatives partielles soient l'occasion de l'expression de mécontentements qui ne se seraient pas tous manifestés en terme de bulletins de vote en cas d'enjeu national. Mais rarement dans de telles proportions. Les élections de ce dimanche ont en effet confirmé de façon parfois surprenante les tendances perçues au premier tour : échec de l'UDF, progrès sensible de la gauche socialiste et radicale, recul du PCF, mais report important de ses voix sur le candidat socialiste, et même, en Aveyron, sur le radical de gauche, en dépit des consignes nationales. Enfin, de curieux transferts de voix semblent s'opérer entre le PS et le RPR, ce qui n'est pas négligeable pour l'avenir.

UN premier enseignement de ce scrutin consiste dans les reports de voix à l'intérieur de chaque camp. A gauche, ce report s'est bien effectué. Ce qui n'avait rien d'évident dans l'état actuel des rapports entre partis de gauche (le désistement du PCF en faveur des candidats socialistes était accompagné d'un refus de campagne commune pour le second tour). L'électorat du PCF semble s'être bien reporté sur les candidats socialistes (si l'on met de côté le cas très particulier de la Gironde, où le candidat socialiste était le seul en lice au second tour, ce qui a favorisé un fort taux d'absentéisme (73 %) dans un

scrutin devenu sans objet véritable).

C'est ainsi que dans le seul cas où un affrontement droite-gauche ait tourné à l'avantage de la droite, en Ardèche, le candidat socialiste obtient un pourcentage supérieur au total des voix de la gauche du premier tour (44,02 % contre 42,59 %). Dans l'Ain, où 4 900 électeurs supplémentaires se sont déplacés, le candidat du PS obtient au second tour 4 500 voix de plus que le total des voix de gauche et des voix écologistes réunies. Dans le Cantal (1 540 suffrages exprimés de plus qu'au premier tour), le PS obtient 1 700 voix de plus que le total

des voix de gauche du premier tour. En Dordogne (3 000 électeurs supplémentaires), c'est près de 1 400 voix que le candidat du PS ajoute au total des voix de gauche du premier tour. De tels résultats impliquent que les voix du PCF se soient, pour la quasi-totalité, bien reportées.

La cas particulier de Villefranche-de-Rouergue doit être considéré avec attention. La direction du PCF avait refusé le désistement pour le candidat radical de gauche, désavouée en cela, chose rarissime, par sa section de Villefranche-de-Rouergue. On pouvait penser que la décision de cette section (la seule de la circonscription qui ait pris une telle position) influencerait en partie sur le vote des électeurs PCF du premier tour. Ce qui est surprenant, c'est que la quasi-totalité des voix du PCF semble s'être reportée sur le candidat MRG : alors qu'il y a 1 000 suffrages exprimés supplémentaires, le candidat du MRG obtient 1 000 voix de plus que la totalité des voix de la gauche. C'est un sérieux avertissement pour la direction du PCF qui avait déjà vu, au premier tour ses suffrages se réduire dans cinq circonscriptions sur sept et qui avait expliqué ce « léger recul global » par des inégalités dans la mobilisation des cellules.

Tiraillements à droite

Si les reports de voix se font bien à gauche, les dissensions semblent s'aviver à droite. Il est net que des voix qui s'étaient portées à droite au premier tour se retrouvent parfois sur un candidat de gauche au second. Dans l'Ain, le candidat UDF obtient un nombre de voix juste égal à la somme des voix des candidats de droite, extrême-droite comprise, alors qu'il y a 4 900 électeurs supplémentaires. De surcroît au premier tour figurait un candidat écologiste qui a obtenu 7,5 % des suffrages et n'a pas donné de consignes à ses électeurs pour le second tour : on peut être certain que ces électeurs, comme il est habituel pour les votes écologistes, n'ont pas tous reporté leurs suffrages à gauche au second tour. Ce qui confirme donc plus nettement le fait que le candidat UDF n'a pas bénéficié d'un report intégral des voix du RPR.

Le cas est également net dans l'Aveyron. Le score obtenu par le candidat MRG élu est égal à la somme des voix de gauche et des électeurs qui se sont déplacés seulement pour le second tour. Il est mathématiquement impossible que les reports à

gauche se soient effectués à 100 % ou que la totalité des nouveaux électeurs se soient portés sur le même candidat. Le nombre de voix obtenu par Jean Rigal ne peut s'expliquer que par le report sur son nom d'une partie des électeurs de la droite : celle-ci se présentait d'ailleurs divisée au premier tour entre trois candidats (RPR, UDF-CDS, et Parti Républicain).

Même tendance dans le Cantal : le candidat socialiste améliore de 1 700 voix le total des voix de gauche du premier tour, ce qui ne saurait s'expliquer seulement par les 1 540 nouveaux électeurs, ni par les bons reports à gauche, qui ne peuvent être intégraux. Là aussi, il semble qu'il faille prendre en compte la division de la majorité (un UDF et un RPR s'affrontaient dans une circonscription où le sortant était RPR).

Chassés-croisés

L'un des enseignements importants de ces élections partielles semble bien être ces échanges de voix entre l'opposition socialiste et l'électorat RPR. Ainsi, dans la troisième circonscription du Doubs, qui voyait s'affronter deux candidats de la droite, l'UDF André Cuinet et l'«indépendant» Roland Vuillau-

me soutenu par le RPR, il est patent que le candidat du RPR doit son élection à un report de voix de gauche : alors que le candidat UDF retrouvait, à très peu de choses près, le même nombre de voix qu'au premier tour, le candidat RPR qui était arrivé derrière lui le coiffait au poteau, augmentant son score de plus de 3 000 voix. Cet exédent n'a pu provenir que de la gauche, probablement de l'électorat qui s'était porté sur le candidat du PS ou sur le maire de Pontarlier, socialiste dissident.

Lors d'un meeting tenu entre les deux tours, Chirac avait d'ailleurs insisté sur les différences qui opposaient le candidat du RPR à celui de l'UDF, accusé d'être « de ceux qui disent toujours oui au gouvernement ». François Mitterrand avait précédemment laissé entendre que l'issue de l'affrontement RPR-UDF dans le Doubs ne lui était pas indifférent, déclarant : « Ni l'un ni l'autre candidat ne peut représenter les objectifs de notre lutte, mais les circonstances locales sont à examiner par les responsables départementaux ». Certains d'entre eux, effectivement, participaient en « observateur » au meeting de soutien au candidat RPR.

Quelques conclusions pour l'étape suivante?

Il est toujours hasardeux de déduire d'élections locales le comportement futur de l'électorat dans une élection où l'enjeu sera le pouvoir central. Certaines tendances semblent néanmoins se dégager avec netteté : l'échec patent de l'UDF, le vote à gauche d'une partie de l'électorat RPR au second tour, le recul du PCF et l'échec complet que subit en Aveyron son mot d'ordre d'abstention, enfin la position privilégiée qui semble être celle du parti socialiste.

Contrairement à une habitude de bons reports de voix au sein de la droite, la vote à gauche au second tour d'une partie de l'électorat RPR semble indiquer qu'une partie de cet électorat est prête à franchir le pas de se considérer comme située dans l'opposition. De la même façon, le fait que des électeurs socialistes aient favorisé le candidat RPR contre l'UDF dans le Doubs indique assez nettement aux dirigeants de la formation gaulliste qu'il est de leur intérêt de présenter le vote RPR comme un vote de protestation. S'il est une

leçon que ce mouvement retiendra de ces élections partielles, c'est sans doute qu'il convient, dans les mois qui viennent, de hausser le ton contre la politique giscardienne.

Le PS, pour sa part, a tout lieu de se réjouir de la tendance générale de ce scrutin, dont les résultats viennent à point alors qu'il lui faut tenter de faire mentir les sondages. C'est d'ailleurs Mitterrand lui-même qui avait considéré comme un test ces scrutins, sachant que des élections partielles favorisaient son parti, encore qu'on ne s'attendait sans doute pas à une avancée aussi nette. Le fait que les candidats du PS bénéficient du report de l'ensemble de la gauche, mais aussi des voix gaullistes, permet de présenter la victoire de Mitterrand comme possible à l'échéance décisive. Si toutefois les tendances constatées lors d'élections partielles se confirment à l'échelon national, ce qui n'est généralement le cas qu'en partie.

Pour le PCF, le résultat est franchement mauvais. Déjà au premier tour, il avait vu son score baisser dans cinq circonscriptions sur sept, ce recul étant d'autant plus significatif que lors

de telles élections, l'électorat du PCF et de l'extrême-gauche est généralement parmi les plus fidèles pour se rendre aux urnes. André Lajoinie devait reconnaître que son parti avait connu un « léger recul » qu'il nuancait ainsi : outre la « campagne acharnée que les mass-médias ont menée et qui était dirigée uniquement contre le PCF », argument qui peut servir souvent, la cause d'un tel recul résiderait dans la faible activité de certaines cellules ou sections : selon Lajoinie, « cela pose le problème de la vigueur de la bataille des organisations communistes contre l'offensive de toutes les autres forces ». Le problème le plus préoccupant pour le PCF vient de l'indiscipline de son électorat qui, en Aveyron, s'est largement reporté sur le candidat radical de gauche, en dépit de la consigne d'abstention. Dans *L'Humanité* de ce mardi, René Andrieux minimisait l'importance de cet échec en rappelant la progression des suffrages PCF dans les centres ouvriers, ajoutant sans rire : « Nous souhaiterions recevoir des désaveux aussi cinglants que que celui-là », et contestant l'ampleur du report de voix du PCF sur le radical de

gauche. L'argument consiste à faire état du fait que des électeurs du premier tour se sont abstenus, que des abstentionnistes du premier tour sont allés voter, enfin que des voix de droite se sont portées sur Jean Rigal. Tout ceci tendant à limiter la portée du report des voix PCF : toutes ces nuances sont réelles et doivent être apportées, mais ne suffisent pas à effacer la réalité de l'échec subi. Le problème est crucial pour lui, dans la mesure où il met en avant le renforcement de son influence comme nécessaire pour reconstruire l'union : une telle perspective n'est crédible que s'il peut se présenter en situation de négocier un désistement de ses voix en échange d'un « bon accord ». Dès lors que le PCF ne semble plus maîtriser son électorat, la tentation ne peut qu'être plus forte pour le PS de refuser toute discussion programmatique entre les deux tours de l'élection présidentielle, assuré du report des voix PCF au second tour. Cette situation amènera-t-elle le PCF à modifier quelque peu son rapport au PS dans les mois qui viennent, les attaques virulentes n'ayant pas semblé prouver leur efficacité ?

Résultats comparés des deux tours des élections partielles et du premier tour de 1978

ARDECHE (2 ^e cir.)						
23/11/80		30/11/80		Rappel : 12/03/78		
Inscr. :	67 988	Inscr. :	67 953	Inscr. :	67 360	
Expr. :	37 481	Expr. :	35 144	Expr. :	56 173	
Abst. :	43,25 %	Abst. :	46,88 %	Abst. :	15,42 %	
Partis	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Extr. dr.	542	1,44				
RPR	14 490	39,86	19 675	56,98	29 513	52,53
UDF	6 412	17,10				
Ecologiste					3 264	5,81
PS	9 896	26,40	15 469	44,01	14 929	26,57
PCF	4 253	11,34			7 300	12,99
LO	1 124	3,00			1 167	2,07
LCR	314	0,83				

AVEYRON (2 ^e)						
23/11/80		30/11/80		12/03/78		
Inscr. :	61 557	Inscr. :	63 551	Inscr. :	64 064	
Expr. :	41 118	Expr. :	42 111	Expr. :	53 380	
Abst. :	32,80 %	Abst. :	31,84 %	Abst. :	14,49 %	
Partis	Voix	%	Voix	%	Voix	%
RPR	4 654	11,31				
UDF-CDS	4 319	10,50				
PR	9 095	22,11	18 056	42,87	18 210	34,11
Région.					1 011	1,89
MRG	8 140	19,79	24 055	57,12	24 427	45,76
PS	7 288	17,72				
PCF	6 434	15,64			8 314	15,57
LO	862	2,09			1 418	2,65
LCR	326	0,79				

CANTAL (1 ^{re} circ.)						
23/11/80		30/11/80		12/03/78		
Inscr. :	66 669	Inscr. :	66 675	Inscr. :	66 672	
Expr. :	41 109	Expr. :	42 642	Expr. :	54 198	
Abst. :	36,84 %	Abst. :	34,71 %	Abst. :	16,32 %	
Partis	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Extr. dr.	268	0,65				
CNIP-RPR	13 136	31,95	20 883	48,97	29 540	54,50
UDF	7 633	18,56				
PS	13 202	32,11	21 759	51,02	14 958	27,59
PCF	6 036	14,68			8 299	15,31
LO	664	1,61			1 401	2,58
LCR	170	0,41				

DORDOGNE (2 ^e Cir.)						
23/11/80		30/11/80		Rappel : 12/3/78		
Inscr. :	70 646	Inscr. :	70 607	Inscr. :	70 140	
Expr. :	41 522	Expr. :	44 516	Expr. :	58 586	
Abst. :	38,29 %	Abst. :	32,87 %	Abst. :	14,42 %	
Partis	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Div. DR.	2 667	6,42			722	1,23
RPR	11 674	28,11	18 929	42,52	15 714	26,82
UDF-Rad.	2 974	7,16			7 441	12,70
Gaul. G.					872	1,48
PS	14 197	34,19	25 587	57,47	20 236	34,54
PSU					1 840	3,14
PCF	8 348	20,10			10 749	18,34
LO	1 336	3,21			1 012	1,72
LCR	326	0,79				

DOUBS (3 ^e circ.)						
23/11/80		30/11/80		Rappel : 12/3/78		
Inscr. :	66 408	Inscr. :	66 630	Inscr. :	65 367	
Expr. :	38 248	Expr. :	27 168	Expr. :	54 637	
Abst. :	40,36 %	Abst. :	53,81 %	Abst. :	14,10 %	
Partis	Voix	%	Voix	%	Voix	%
St. RPR	10 624	27,77	13 992	51,10		
Div. dr.	1 376	3,60				
UDF	13 328	34,84	13 176	48,49	24 095	62,40
Ex-PS	3 330	8,70				
MRG					2 369	4,33
PS	5 317	13,90			11 402	20,86
PSU	1 044	2,73				
PCF	2 073	5,41			4 686	8,57
LO	816	2,13			2 085	3,81
LCR	340	0,89				

GIRONDE (4 ^e circ.)						
23/11/80		30/11/80		Rappel : 12/3/78		
Inscr. :	86 480	Inscr. :	86 572	Inscr. :	84 577	
Expr. :	39 602	Expr. :	18 991	Expr. :	70 150	
Abst. :	53,09 %	Abst. :	73 %	Abst. :	15,98 %	
Partis	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Extr. dr.	823	2,08			645	0,90
RPR	8 174	20,64			12 359	17,60
UDF					7 231	10,30
Ecolog.	1 779	4,49			2 609	4,60
					598	
Div. g.	1 176	2,97				
PS	17 732	44,78	18 991	100	28 973	41,30
PCF	8 846	22,34			16 201	23,10
LO	710	1,79			942	1,34
LCR	362	0,91			475	0,68
UOPDP					117	0,17

AIN (3 ^e circ.)						
23/11/80		30/11/80		Rappel : 12/3/80		
Inscr. :	79 446	Inscr. :	79 433	Inscr. :	77 031	
Expr. :	36 931	Expr. :	41 813	Expr. :	61 757	
Abst. :	53,27 %	Abst. :	45,47 %	Abst. :	18,36 %	
Partis	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Extr. dr.	647	1,75				
CNIP					1 413	2,28
RPR	4 911	13,29				
UDF-CDS	11 843	32,06	17 775	42,51	28 085	45,47
Ecologiste	2 772	7,50			4 695	8,03
PS	11 293	30,57	24 038	57,48	16 151	26,15
PSU	668	1,80			830	1,34
PCF	4 048	10,96			8 889	14,39
LO	561	1,51			1 424	2,30
LCR	188	0,50				

la campagne électorale

Thème de nombreux articles et sujet de bien de discussions, la candidature Coluche est devenue un phénomène politique de la période, même s'il est difficile aujourd'hui d'en prédire le devenir. Elle agit comme un révélateur des pratiques politiques des grands partis traditionnels et du peu d'enjeu ressenti pour les élections présidentielles. Le tir de barrage actuel des politiciens le montre avec éloquence. Au-delà de cette constatation, reste cependant le vide face aux grandes questions de la période.

Par Nicolas DUVALLOIS

C'ETAIT parti doucement, tout d'abord. Une boutade, un calmar. Ensuite, il y a eu la conférence de presse au théâtre du Gymnase, le 30 octobre. Salopette et nœud papillon. Une bonne partie du gratin des journalistes politiques étaient là. Ils ont, paraît-il, bien rigolé, et se sont fendus d'articles gentilles, mais en pages «faits divers» ou «spectacles». Et puis brusquement, le 15 novembre, les choses ont changé : «*La France de Coluche*», c'est la «une» du *Nouvel Observateur* de cette semaine-là, et l'unique centre de sa publicité. Jean Daniel, en pleine affaire des poursuites contre *Le Monde*, prend la plume pour dissenter sur cette «*France profonde*» dont tout à la fois Peyrefitte et Coluche prétendent exprimer les idées et les sentiments. Interrogés par téléphone, 135 abonnés de l'hebdomadaire, sur 500, affirment leurs sympathies pour le nouveau candidat.

Depuis, c'est l'avalanche : la presse mobilise ses correspondants pour enquêter sur le «*phénomène Coluche*», *Le Monde*, par la plume de Philippe Boucher ou Raymond Barillon évoque «*la candidature de M. Michel Colucci, dit Coluche*» avant d'y consacrer sa page «idées» ; un groupe d'intellectuels prend position ; les spécialistes des sondages s'interrogent sur l'opportunité de prendre en compte le nouveau candidat dans leurs enquêtes ; des tensions se créent dans les médias pour savoir si on doit ou non lui offrir des temps d'antenne, et si oui dans quelles émissions, à quelles heures ; etc.

La hargne des politiciens

Bref, un «effet Coluche» jaillit. Les ténors politiques ne restent pas insensibles à cet air du temps. Dans un style qui se veut correspondant au personnage concerné, *L'Humanité* ouvre le feu le 19 novembre : «*La politique est née*» répète sans fin l'artiste comme s'il venait d'inventer l'eau tiède. On a déjà entendu ça quelque part, non ? Et le refrain «*Giscard-Mitterrand-Marchais*», ça l'a pas étouffé pour le trouver. Quand même, à mon copain coco dans son usine, ça va être duraille de lui

expliquer que lui et le bon bourgeois de l'UDF derrière son bureau de patron, c'est pareil. Devant les jeunes réunis à Douai, l'ineffable Fiterman remet ça : «*Pour utiliser le vocabulaire de Coluche, je dirais : foutre la m... ? Merci bien, la m..., on l'a déjà, on y est en plein dedans. Et nous ça nous suffit. Le vrai problème, c'est de s'en sortir. Et c'est justement ce que propose Georges Marchais*». Au passage il aura glissé, c'est décidément une habitude, que Coluche roule pour Mitterrand.

Claude Estier lui répond dans *L'Unité*, l'hebdomadaire du PS : après avoir dénoncé la nouvelle candidature comme «*une insulte aux Français*» : «*Effet Coluche, bombardement de sondages, tout est mis en œuvre pour conditionner l'opinion à l'idée que le président sortant ne peut être battu, que c'est déjà un fait acquis et que tout le reste n'est que vaine agitation. Idée servie jour après jour par Georges Marchais*».

A l'évidence, et c'est le moins que l'on puisse dire, Coluche ne plaît pas dans les états-majors de gauche. Sa candidature satisfait-elle pour autant la droite ? Certes, ce petit monsieur de Dewavrin, responsable des «Jeunes giscardiens» s'est déclaré «intéressé». Mais Stasi, de l'aile «libérale» de l'UDF, estime lui que «*la fonction présidentielle est trop sérieuse et trop importante pour notre pays pour qu'on la tourne en dérision : c'est le président de la République qui doit appuyer sur le bouton de la riposte nucléaire*». Charpy, du RPR, n'a pas dit autre chose. Quant à Giscard, s'il n'a fait aucune déclaration, fonctions obligent, il a quand même fait connaître son sentiment en faisant savoir aux responsables d'Europe n°1 qu'il ne serait pas «convenable» d'inviter Coluche au «Club de la Presse», scène où se produisent régulièrement les hommes politiques et non les acteurs comiques.

Ce bref rappel fournit quelques éléments. Il nous confirme tout d'abord qu'il y a bel et bien un «effet Coluche», en ce sens que la candidature de ce dernier est passée en quelques semaines du stade de simple canular à celui d'un phénomène politique dont, sans en exagérer la portée, il faut bien tenir compte dans le moment présent, indépendamment du fait de savoir ce que sera le devenir de cette candidature. Le



LE REVELATEUR COLUCHE



premier tour n'a lieu, rappelons-le, que dans cinq mois, et la barrière des 500 signatures reste un obstacle de taille, à plus forte raison pour un «candidat potentiel» en butte à l'hostilité résolue des partis traditionnels.

Le moment où l'«effet Coluche» est né vaut également d'être relevé : au-delà du rôle joué par *Le Nouvel Observateur*, force est de constater que l'«effet Coluche» a pris son essor après que les jeux furent faits au parti socialiste, après donc que, pour certains, l'ultime espoir d'une victoire de la gauche, regroupée derrière Rocard se soit envolée. Une plus grande incertitude quant à l'issue du scrutin présidentiel aurait à coup sûr modifié les données du problème.

Miroir

Au vu des quelques déclarations précitées, on aura enfin une idée des réactions de cette «classe politique» qui s'accommode de voir les quatre grands partis monopoliser le débat et prétendre parler au nom de tous. Au fur et à mesure que la candidature prenait tournure, on est passé de la condescendance amusée à une hargne pas toujours maîtrisée. Cela s'explique.

Ne nous y trompons pas : la candidature Coluche c'est en effet, dans son fond, un cruel miroir tourné vers ceux qui prétendent nous représenter. Ils ont élevé le «marketing politi-

que» au rang d'une donnée essentielle de la vie électorale, et voilà qu'un professionnel du show-business, rompu à ces méthodes, vient s'immiscer dans leur jeu ! Ils dévalorisent allègrement le politique, en trempant dans les plus sombres affaires, en multipliant les calculs politiques, en substituant l'anathème et l'invective au débat, et voilà quelqu'un qui vient leur dire que cette politique-là, elle le fait suer, et il est écouté !

Ils monopolisent les médias, fabriquent des barrières pour empêcher les forces politiques nouvelles de s'exprimer, et voilà que quelqu'un, venu d'ailleurs avec son argent, sa popularité de comique et ses soutiens risque de parvenir à se faire une place comme il le fait déjà dans les sondages ! Ils ramènent la compétition présidentielle à son niveau zéro en faisant des coquetteries pour dire s'ils sont ou non candidats, ou en substituant leurs querelles internes aux vrais questions, et voilà quelqu'un qui surgit pour révéler le peu d'enjeu de ces élections présidentielles dans les circonstances présentes !

Sans réponse

Un gros comique potentiel à l'élection censée être la plus importante de la vie politique, c'est le résultat de l'arrogance et des mensonges de la droite, comme des divisions et de l'impuissance des états-majors de gauche. Mis

en contact de leur propre image, et des conséquences de leurs actes, par ce révélateur qu'est la candidature Coluche, on comprend que «nos» politiciens puissent en concevoir quelque dépit.

On comprend aussi que le comique puisse rencontrer un certain écho : stigmatiser les quatre grands partis figés dans leur impuissance, tourner en dérision la politique telle qu'ils la pratiquent, cela peut assurément plaire à certains, y compris, hélas, de manière ambiguë quand il s'agit de manier un certain «antiparlementarisme» déjà tant usité par le passé par des courants de type poujadiste.

Faudrait-il dès lors se résoudre, parce que le débat politique tend vers le degré zéro, à l'y amener plus rapidement ?

Quelles que soient les conditions présentes de sa préparation, l'élection présidentielle comporte au moins un enjeu : c'est de savoir si Giscard va pouvoir sept années encore s'installer dans le fauteuil élyséen pour y continuer sa détestable politique. Dans le même temps, d'autres enjeux se présentent, vitales et, oui, politiques : ils ont trait à la construction d'une nouvelle dynamique populaire pour le changement, et partant à la définition d'un projet socialiste novateur.

A ces questions de l'heure, essentielles, la candidature Coluche ne peut, évidemment, pas répondre. Par définition, serait-on tenté d'écrire.

L'aggravation des menées racistes du pouvoir dont la récente rafle de Lyon et l'expulsion du foyer SONACOTRA de Saint-Denis constituent des exemples, la recrudescence des activités racistes, mais aussi les récentes déclarations de maires PCF, appuyés par le Bureau politique de leur parti en faveur d'une fermeture plus efficace des frontières à la main-d'œuvre étrangère et d'une répartition des immigrés entre les communes, ont mis l'immigration à l'ordre du jour.

Dans ce contexte, il était intéressant de recueillir le point de vue du MRAP, dont l'action contre le racisme anti-immigrés prend une part de plus en plus importante à côté de la lutte contre l'apartheid et contre l'antisémitisme.

En témoigne la désignation récente de Robert Mazenod comme responsable national spécifiquement chargé de cette question et qui a accepté de répondre à ces questions.

LE POINT DE VUE DU MRAP

Propos recueillis par Frédéric FERRER et Gilles DACROIX

► Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous aimerions que vous précisiez votre position sur le développement de l'affaire Copernic. Que pensez-vous des orientations prises par l'enquête ?

Il semble que s'illustre à ce propos, une tendance contre laquelle nous nous élevons, à assimiler antisionisme et antisémitisme, à combattre les Palestiniens dans la cadre de la lutte contre l'antisémitisme. Témoin la réaction du CRIF*, qui a fait une déclaration demandant que l'OLP n'ait plus le droit de cité sur le territoire français.

On n'est pas d'accord avec ça. On n'est pas d'accord avec les slogans qui ont été lancés par le Renouveau Juif, lors de la manifestation du 7 octobre dernier : «*Frederiksen-Arafat, même combat*». Pas d'accord. On mélange les genres et on étouffe l'affaire en plus.

► Il y a un discours gouvernemental qui rapporte la question de l'immigration à celle du chômage. On connaît ce raisonnement, plus ou moins explicite : «*Limitons l'immigration pour limiter le chômage*». Que répondre à cela ?

Le racisme a été exacerbé par la crise économique. On reproche notamment aux Arabes de nous couper le pétrole. Et aux Arabes qui sont chez nous, il n'y a qu'un pas à franchir pour qu'on leur dise : «*Dehors ! Ils ne nous donnent pas leur pétrole, il n'y a pas de raison pour qu'on les garde et qu'on leur donne notre pain*».

Mais pour nous ce racisme de crise est alimenté par un racisme d'Etat. Cette analyse que nous faisons déjà il y a cinq ans, est encore plus vraie maintenant, puisqu'en cinq ans, il y a une foule de lois de décrets ou de circulaires qui sont sortis pour juguler, non pas l'immigration, mais les immigrés eux-mêmes. Il ne s'agit pas de fermer les frontières puisqu'elles le sont déjà depuis le 5 juillet 1975, grâce à Monsieur Giscard d'Estaing. Mais on assiste à une opération de «*nettoyage*» des immigrés, et notamment des Africains.

Pour nous, c'est absolument intolérable, c'est un racisme d'Etat qu'alimente le petit racisme quotidien, «*populaire*».

Or nous ne cessons de répéter que ce sont les immigrés qui ont fait en partie l'économie française, que sans eux, elle n'aurait pas fait le bond de ces dix dernières années.

► L'arrêt de l'immigration,

QUESTIONS ACTUELLES SUR L'IMMIGRATION



notamment vous paraît-il une mesure qu'on peut préconiser dans le contexte actuel ?

Nous avons toujours dit que nous n'étions pas pour l'immigration clandestine. J'ai connu le problème en soutenant la grève de la faim des sans-papiers à Clermont-Ferrand. C'est une situation inextricable, très pénible.

Et ce n'est pas honnête au niveau du partage entre pays riches et pays en voie de développement. On devrait avoir une législation qui permette à ceux qui viennent de pays moins développés de s'installer en France sans qu'ils soient obligés de recourir à l'immigration clandestine.

Nous luttons en priorité pour les immigrés qui sont en France, et qu'on veut renvoyer chez eux. Par ailleurs, nous nous opposons à l'immigration sélective pratiquée par le gouvernement qui dira «oui» plus facilement aux immigrés venant des pays en voie d'être incorporés au Marché Commun (Portugal, Espagne, Grèce), alors qu'on fera tout pour renvoyer chez eux les Maghrébins et les Africains d'Afrique Noire. C'est du racisme. Des Africains, qui font partie de notre commission Immigration disent : «*On veut faire l'Europe sur notre dos*». Et c'est vrai.

► Le racisme trouve un terrain particulièrement propice dans les cités de banlieue, où les immigrés sont souvent concentrés, et où se pose un problème de cohabitation de cultures différentes. Cette concentration vous paraît-elle le fruit d'une politique délibérée ?

Oui, c'est net. Les municipalités qui sont du côté de la majorité ont très peu d'immigrés, alors que les municipalités de gauche voient grandir leur nombre d'immigrés. Et c'est tout à l'honneur de la gauche d'avoir eu des municipalités assez généreuses pour recevoir des immigrés.

Mais ça nous peine beaucoup de voir la façon dont a été abordée cette question du logement des immigrés par le grand parti auquel nous pensons.

On ne veut pas de polémique là-dessus, mais nous avons fait un communiqué. Car nous voudrions tout de même qu'on pense d'abord aux immigrés, avant de penser peut-être à une situation électorale.

► Pensez-vous que cela soit juste par exemple d'appliquer des quotas

dans l'attribution des logements ?

Non ! On ne peut pas parler de quotas. A tous les niveaux. Que ce soit au niveau des logements ou des cartes de travail. C'est une espèce de discrimination que de parler de quotas.

► En positif, quelles solutions, quels types d'action est-ce que vous préconisez pour lutter contre le racisme, l'incompréhension entre habitants de nationalités différentes qui peut exister dans ces ensembles ?

Le MRAP n'est pas un mouvement politique et à ce titre, je ne sais pas s'il peut proposer des solutions, en fait, il mène deux types d'action :

— les actions ponctuelles, d'une part : vous les connaissez, ce sont les organisations de manifestations, de meetings, ce sont les communiqués de presse, les interventions auprès des pouvoirs publics...

— L'action permanente, d'autre part : ce que j'appellais tout à l'heure l'éducation à la fraternité. Ce ne sont pas des

actions spectaculaires : ce sont des réunions avec les gens du quartier, pour parler du problème des immigrés, du choc des cultures ou des civilisations entre elles. Là, on peut parler efficacement du logement des immigrés, avec des Français et des immigrés. Je crois que ce genre d'initiative va aller en s'accroissant. D'ailleurs, suite à ces fameuses déclarations, il y a pas mal de comités qui ont convoqué des réunions Français-immigrés.

► De même qu'on lie l'immigration et emploi, on fait souvent l'amalgame entre immigration et insécurité ou délinquance. Que pensez-vous des mesures préconisées, comme l'ilotage des banlieues, par exemple ?

C'est en partie le problème du projet Peyrefitte que tu soulèves, mais depuis des années on dit que les immigrés sont fauteurs de troubles. Il suffit de voir le nombre d'expulsion ayant pour motif «trouble à l'ordre public». Et parfois pour des délits très mineurs, comme vol de voiture. Nous même reçu la visite d'un Algérien qui a reçu une notification d'expulsion pour une infraction au code de la route. Il était tout à fait en règle, mais n'avait qu'un seul défaut, un défaut d'assurance !

Autre exemple, j'ai été agressé il y a trois ans et interrogé par quatre policiers successifs qui m'ont tous posé les mêmes questions dans le même ordre : «Votre agresseur était-il de type nord-africain ? De type méditerranéen ? De type européen avec un fort accent étranger ?» On a peine à croire que la police n'a pas reçu des ordres précis et formels sur cette question.

Un ministre de l'Intérieur n'a-t-il pas signé un décret indiquant que tout étranger pris en flagrant délit de «violence» se verrait



retirer sa carte de séjour et expulser. L'affaire remonte à loin.

Mais la loi Bonnet a encore aggravé cette situation, et Peyrefitte encore un peu plus.

On trouve donc aussi absurde de lier immigration et sécurité, que de lier immigration et chômage. C'est faire le jeu des partis d'extrême-droite, et le gouvernement est en train de reprendre les arguments du PFN. Habillés différemment, mais ce sont les mêmes arguments.

► De ce point de vue, ne peut-on craindre une nouvelle relance de la campagne raciste avec la candidature probable des gens d'extrême-droite aux présidentielles ?

Certainement et nous préparons dès maintenant notre parade. Par exemple avec la sortie prochaine d'un tract sur immigration et chômage.

Il est quand même inquiétant que les déclarations dont nous parlions tout à l'heure arrivent en période électorale, apportent de l'eau au moulin de certains partis de droite et d'extrême-droite, et alimentent le racisme populaire.

► Nous aimerions que tu nous précises la situation actuelle des étudiants étrangers. Il semble qu'il y ait une «normalisation» depuis les luttes de cet été ?

On veut réduire d'un tiers le nombre d'étudiants étrangers en

France. La circulaire Bonnet est un frein important pour le renouvellement de leur carte. Des étudiants viennent souvent nous voir pour nous demander d'arrêter cette hémorragie d'expulsion dont ils sont les victimes. A Clermont-Ferrand, l'année dernière, on n'a pas eu moins de 5 recours devant le tribunal administratif et le Conseil d'Etat pour les étudiants marocains ou tunisiens touchés par la circulaire Bonnet.

Par ailleurs, la circulaire Bonnet a été revue et aggravée par son auteur en juin dernier. Ainsi, il ne suffit plus seulement d'avoir un compte en banque alimenté. Maintenant, il faut avoir 13 500 francs par an, mais il faut qu'il y ait un certificat de passage de la banque d'origine, indiquant que c'est bien de l'argent étranger qui est versé en France.

► Face à la recrudescence des activités racistes, le MRAP a proposé la tenue d'états-généraux de la lutte contre le racisme. Quel est leur objectif exact ?

Nous voulons que cela soit fait sans exclusive, que toutes les personnes qui sont intéressées par la lutte antiraciste sous toutes ses formes puissent y participer. Nous voulons faire une place importante aux immigrés, notamment au niveau des foyers, SONACOTRA par exemple, qu'ils y disent les faits racistes dont ils souffrent.

Les états-généraux se préparent dans les écoles, les usines, les quartiers, au niveau des communes, des départements, des régions, puis se tiendront ensuite au niveau national le 21 mars, journée mondiale contre le racisme.

Nous voulons opérer dans trois directions :

— Ouvrir des cahiers de doléance, de faits racistes.

— Réfléchir sur le pourquoi du racisme. Pas du racisme en général, du racisme local, quotidien tel qu'il existe dans un quartier à forte population immigrée par exemple. Ça peut être l'occasion de parler de ce fameux seuil de tolérance que nous appelons, nous, seuil d'intolérance.

— Enfin, préparer des actions en conséquence.

Mais on ne peut pas dire à l'avance ce que seront les états-généraux, ils vont se faire...

LE LOGEMENT DES IMMIGRÉS (Communiqué du MRAP)

Les conditions de vie et d'habitat des travailleurs immigrés et de leurs familles préoccupent de longue date le MRAP.

Leur regroupement délibéré dans certains quartiers des grandes villes et localités des banlieues témoignent des inégalités et des discriminations entretenues par le gouvernement, ainsi que par les municipalités qui refusent systématiquement de les accueillir. Ainsi se développent, dans le tissu urbain ou dans des zones marginalisées, de véritables ghettos où les immigrés et d'autres couches défavorisées sont voués à l'isolement, à la misère physique et morale, à la dégradation continue du cadre de vie.

Ces situations engendrent des difficultés de cohabitation dans l'immeuble, le quartier ou la ville, et favorisent le racisme, d'autant plus que la crise multiplie les frustrations, les violences et les peurs.

Il en résulte pour les municipalités concernées des problèmes complexes que le pouvoir aggrave sans cesse, tout en limitant les possibilités d'y faire face par les équipements et les soutiens appropriés.

Cependant, le MRAP observe que certaines prises de position récentes sur ces problèmes sont susceptibles de donner lieu à des interprétations ambiguës, dont il faut particulièrement se garder dans un climat actuel où l'idéologie raciste investit notre société.

Le MRAP souligne la nécessité d'une insertion cohérente et globale des immigrés, mettant fin aux attitudes d'ostracisme, amenant les employeurs et les autorités gouvernementales à prendre leurs responsabilités au plan social, politique et financier.

Il met en garde l'opinion et ses porte-parole contre toutes tentatives ou tentations d'imputer aux immigrés eux-mêmes les conséquences d'une politique dont ils sont les premières victimes, et de les opposer au reste de la population.

Qu'il s'agisse des salaires, du logement, de l'école, des services sociaux ou de tout autre domaine où se manifestent les effets de cette politique, c'est ensemble que Français et immigrés doivent formuler et faire aboutir leurs revendications et imposer plus de justice. En aucun cas, une action qui ne pourrait être prise en charge par les uns et les autres ne serait acceptable.

Le MRAP est prêt à apporter son concours actif à la lutte contre la ségrégation dans l'habitat, avec l'objectif de permettre aux populations d'origines diverses de vivre ensemble dans de bonnes conditions, dans le respect des droits de chacun et des différences, unies par les mêmes intérêts et les mêmes espoirs.

Le 20 novembre 1980

* CRIF : Conseil Représentatif des Institutions Juives de France.

PCF : CHASSE AUX ABSTENTIONNISTES

Pour multiplier les inscriptions sur les listes électorales, là où il en a les moyens, c'est-à-dire dans les municipalités qu'il dirige, le PCF a déployé les grands moyens : dans toutes ces villes, les employés municipaux sont mobilisés en dehors de leurs heures de travail pour «démarcher» à domicile, avec dix francs à la clé pour chaque inscription réalisée, des permanences sont ouvertes jusqu'à tard dans la soirée dans les mairies, des «services volants» sont mis en place sur les marchés ou dans les bibliothèques, etc...

Chaque habitant de Montreuil, par exemple, a reçu une lettre lui indiquant que l'inscription est «une obligation légale (article 9 du code électoral) et indispensable». A La Courneuve, on mobilise y compris certains militants de la CGT, et des permanences sont mises en place jusque dans les usines. Si l'on en croit les chiffres fournis,

100 000 inscriptions auraient été ainsi déjà réalisées dans les municipalités à direction PCF de l'île de France, et l'objectif est de doubler ce chiffre d'ici le 31 décembre, date limite de clôture.

Le PCF entend-il se situer dorénavant à la pointe du civisme, rivalisant en cela avec le fameux Centre d'Information Civique mis en place par le pouvoir ? La réalité est plus prosaïque. C'est le 12 septembre dernier que le comité central du PCF a décidé de cette grande campagne d'inscription : «Cette tâche urgente s'inscrit tout-à-fait dans la conception que se font les communistes de la politique qui ne doit pas être le monopole des privilégiés, mais l'affaire des travailleurs, l'affaire des jeunes, l'affaire des femmes (...) Elle peut peser d'un poids important dans la création des conditions d'un succès des forces de changement. C'est une grande tâche démocratique».

L'enjeu est donc clair, et pour ne pas qu'on s'y méprenne, L'Humanité du 1^{er} décembre le précisait ainsi : «L'enjeu de cette bataille contre laquelle se déchaine la droite et le Parti Socialiste ? Gagner dès maintenant plusieurs centaines de milliers de voix pour le candidat communiste».

Il y a évidemment une corrélation étroite entre les thèmes de campagne du PCF et cette recherche de nouvelles inscriptions : selon les spécialistes électoraux de la place du Colonel Fabien, c'est dans les couches les plus défavorisées que se trouve la grande part des électeurs potentiels non-inscrits, et c'est bien sûr dans ces couches que la propagande du PCF peut avoir le plus de prise. Surtout dans les municipalités à direction PCF, et surtout quand les «démarcheurs» ne manquent pas de rappeler au passage où se trouve d'après eux le «bon choix». La méthode à vrai dire a de quoi surprendre. Accuser la

droite au pouvoir, ou le PS, de pratiquer la ségrégation dans l'inscription électorale n'a guère de sens : après tout, nous étions quand même quelque 35 204 154 à être inscrits sur les listes en mars 1978. Il est exact par contre d'évoquer la «dépolitisation» de certaines couches de la population, parmi les plus pauvres ; s'agit-il pour autant d'un simple problème d'inscription sur les listes électorales ? Evidemment pas. De ce point de vue, il sera sans doute intéressant de voir, en mai 1981, combien parmi les nouveaux inscrits seront effectivement allés voter, et parmi eux combien auront accordé leurs suffrages au PCF. Jusqu'à présent, son électoral se caractérisait en effet par sa «politisation» et son assiduité aux scrutins. Apparemment, le PCF entend aujourd'hui «mordre» sur les couches traditionnellement abstentionnistes. Pour accroître son score ou pour pallier les éventuelles défections d'une partie de son électoral traditionnel ?

L'INDICE... CE PELE, CE GALEUX

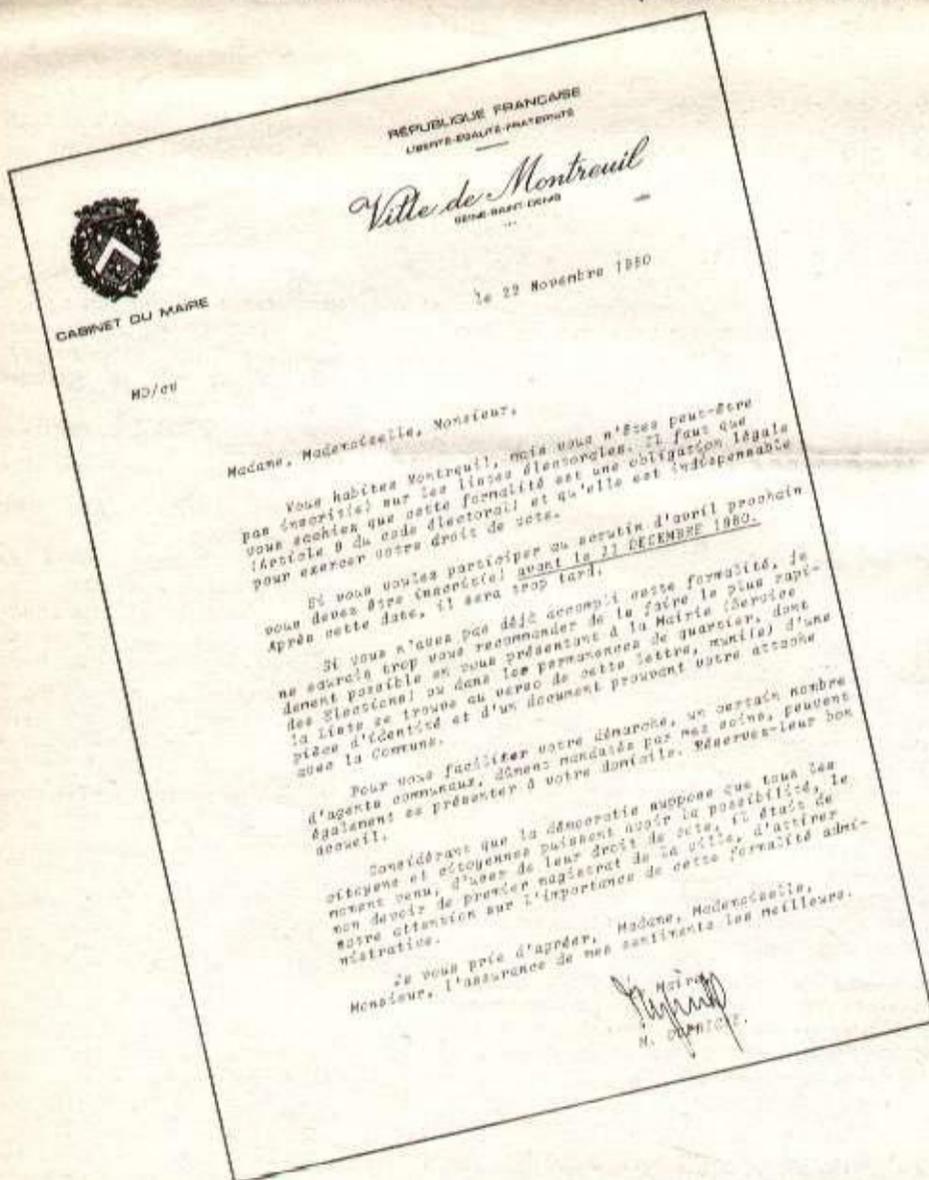
La poursuite de la hausse des prix à un rythme élevé doit sans conteste être interprétée comme un échec, un de plus, du gouvernement. Durant les premiers mois de cette année, Monory ne répétait-il pas chaque mois que «le second trimestre serait celui de la décélération» ? Dans une interview accordée vendredi dernier à l'agence ACP, Barre reconnaît que «nous étions en droit d'attendre pour le deuxième semestre de cette année un ralentissement de l'inflation».

Le premier ministre ne s'en tient pas, hélas, à cet aveu d'échec. Il en profite au contraire pour réaffirmer, et même accentuer sa néfaste politique, en rendant les salaires responsables de tous les maux. Les «salariés, dit le premier ministre, doivent choisir entre le niveau des salaires et le volume de l'emploi». Mais pour les patrons, qui décident, «l'arbitrage s'effectue entre le progrès de leurs entreprises et leurs déclins». En clair, les uns doivent avoir la maîtrise de leurs profits, et les autres n'ont le choix qu'entre des bas salaires... ou le chômage. Barre va plus loin encore : «Il faut, dit-il, dans tous les domaines, comme cela a déjà

été fait pour les prix, échapper à la tyrannie de l'indice, qui a déjà fait tant de mal à notre pays». L'indice, ce pelé, ce galeux, d'où vient tout le mal. Pensez donc : il reflète, bien qu'imparfaitement, la réalité ! Les prix augmentent, et les travailleurs regardant leurs fiches de payes peuvent constater, de visu, la baisse de leur pouvoir d'achat !

Pour Monsieur Barre, il faut supprimer cette «tyrannie», il faut agir au coup par coup : «La référence systématique à un indice, quel qu'il soit, la recherche de la parité des revenus entre entreprises ou entre secteurs de l'économie ne peuvent en fin de compte qu'introduire dans l'économie une rigidité néfaste à sa stabilité et à son développement».

Il fut un temps où la propagande gouvernementale s'appuyait sur l'idée d'une progression des salaires supérieure à la hausse des prix. Puis vint le moment où la règle était que «la progression de la masse salariale globale n'excède pas la hausse des prix, considérée comme un plafond et non comme un plancher». Et maintenant, c'est l'indice qui devient l'accusé....



DELPEY EN PRISON GÊNAIT LE POUVOIR DELPEY LIBRE LE GÊNE AUSSI

Arrêté et inculpé le 16 mai, Roger Delpey a finalement été libéré vendredi 28 novembre, après donc plus de six mois d'une détention que le dossier d'accusation n'a jamais pu vraiment justifier. Avec «l'affaire Delpey», on plonge dans une de ces sombres affaires comme il en fleurit tant dans la France giscardienne d'aujourd'hui.

Les faits eux-mêmes, ou du moins ce que l'on peut en savoir, en donnent la trame. Roger Delpey, c'est un ancien militaire d'Indochine fortement lié aux milieux gaullistes puisqu'il fut longtemps un cadre très actif du RPF. Après quelques démêlés au moment de la guerre d'Algérie (il est partisan de l'Algérie française), on perd un peu de sa trace. On sait seulement qu'il a agi un temps aux côtés du petit patron fascisant Furnon, et surtout qu'il a beaucoup «voyagé» dans les pays africains liés à l'impérialisme français, et surtout

au Centre-Afrique. Il est particulièrement lié à Bokassa.

Après que celui-ci fut chassé par l'intervention des paras français et «exilé» en Côte-d'Ivoire, Delpey est un des seuls, sinon le seul, à pouvoir le rencontrer. Et l'ancien dictateur parle : il raconte à Delpey ses petites affaires, et lui demande de préparer un livre de «révélations». Il y sera notamment question des fameux diamants remis à plusieurs reprises à un ministre français — Giscard — et dont la trace s'est perdue. Quelques jours après son retour en France, Delpey est arrêté par la DST, inculpé devant la Cour de Sécurité de l'Etat pour «intelligence avec l'ennemi», et mis au secret. Sans doute, aux yeux du pouvoir, son «embastillement» était-il nécessaire. Il reste qu'il a provoqué une levée de bouclier dont l'effet principal aura été de rappeler la persistance de l'affaire des diamants de Giscard.

Delpey est maintenant libre, bien que toujours poursuivi. Il ne dispose plus de l'importante documentation qu'il avait réunie : des pièces ont «mystérieusement» disparu, notamment celles ayant trait, justement aux diamants. Il «en sait» cependant beaucoup. Peut-être a-t-il choisi de parler au moment de son procès, mais celui-ci aura lieu quand le pouvoir le décidera, puisque tel est le règlement de cette juridiction d'exception qu'est la Cour de Sécurité de l'Etat. Peut-être a-t-il choisi de se taire publiquement, et de réserver ses confidences à quelques proches. Lesquels ? Peut-être enfin, a-t-il décidé, le moment venu, de dire publiquement ce qu'il savait. Delpey en prison, ce n'était pas une trop bonne chose pour le pouvoir. Delpey libre, cela risque bien de n'être pas non plus une bonne chose.



La Fédération générale de l'électricité (FGE) CFDT est connue dans la confédération pour son opposition ferme à certains choix et certaines pratiques de la Confédération. On a parlé d'une «opposition systématique au recentrage». Les choses sont en fait un peu plus compliquées que cela. C'est moins sur les questions soulevées que sur les réponses apportées que des divergences ont pu exister (ou existent toujours) entre la FGE et la direction confédérale.

Les électriciens CFDT ont eu l'occasion de débattre en profondeur de toutes ces questions puisqu'ils ont tenu en novembre à Guidel dans le Morbihan leur 26^e congrès fédéral ; quelques jours à peine après le Conseil National d'octobre ou les représentants de la fédération ont très largement voté contre la résolution sur l'action pourtant adoptée à près de 90 %.

LES ELECTRICIENS VEULENT RECENTRER LE RECENTRAGE

Par Gérard PRIVAT

La conception unitaire de la FGE

... «C'est pourquoi la recherche permanente de l'unité d'action, et d'abord avec la CGT, est un axe essentiel de notre pratique syndicale.

Mais notre conception de l'unité d'action n'est pas de masquer les différences ou d'escamoter les débats sur les motifs actuels de division du mouvement ouvrier.

C'est en étant rigoureux dans les débats et dans la lutte, en permettant aux travailleurs de devenir toujours plus acteurs dans ces débats et cette lutte, en affirmant nos objectifs, en pratiquant l'unité d'action et en renforçant la CFDT que nous contribuerons à construire l'union des forces populaires sans laquelle le socialisme autogestionnaire ne verrait jamais le jour»...

Ext. de la résolution générale

LES congressistes de la FGE réunis pendant près d'une semaine en Bretagne n'ont pas essayé de se dissimuler les difficultés de la période : les graves attaques du pouvoir, les campagnes de dénigrement lancées contre les travailleurs du service public, les difficultés à mobiliser, tout cela a été discuté dans ce 26^e Congrès. Ces problèmes sont d'autant difficiles à résoudre que les militants CFDT de l'EDF sont assez largement minoritaires.

Cependant, ils ont quelques raisons d'être enthousiastes : ils sont parmi les rares branches syndicales à connaître une progression assez sensible tant en nombre d'adhérents qu'en voix aux différentes élections. Ainsi, une progression de 2,5 % est enregistrée en moyenne pour toute la fédération depuis le 25^e Congrès tenu à Lille. De même, l'objectif de 2 000 adhérents supplémentaires fixé au précédent congrès a été annoncé comme dépassé. Ceci alors que dans l'ensemble, les confédéra-

tions affichent un tassement de leurs effectifs cotisants de l'ordre de 10 % en 3 ans.

Ces succès, la FGE estime qu'elle les doit au comportement ferme qu'elle a décidé de conserver pour mettre résolument les luttes au premier plan. Ainsi, des succès modestes mais non négligeables ont pu être obtenus sur les classifications, sur la durée du travail et peut-être surtout sur les effectifs avec la création de 2 000 emplois nouveaux au total à l'EDF.

Comme pour la quasi-totalité des congrès syndicaux, des insuffisances, des lacunes ont été soulignées : elles portent sur le fonctionnement jugé encore trop peu stable, sur une syndicalisation encore à développer même si des avancées ont été réalisées, sur une insuffisante implication dans les structures interprofessionnelles, sur la diversification et la recherche de moyens de lutte originaux... Toutes ces questions ont été discutées, des objectifs en ressortent qu'il va falloir faire passer dans la vie.

«Le recentrage alias resyndicalisation»

L'attention s'est évidemment portée de manière particulière sur les rapports avec la direction confédérale. Depuis le début, la FGE n'a pas ménagé ses critiques au «recentrage alias resyndicalisation». Tout dernièrement au conseil national d'octobre, la résolution sur l'action adoptée par 90 % des mandats était rejetée par les représentants de la FGE (25 mandats contre et 6 abstentions). Dans ces conditions, les débats sur cette question prenaient une résonance particulière.

D'entrée de jeu, Gérard Tiersen, le secrétaire général restituait les termes dans lesquels les électriciens CFDT posent les problèmes : au 38^e Congrès confédéral de Brest, ils avaient indiqué qu'ils seraient vigilants sur la nouvelle politique d'action ; particulièrement sur trois points principaux :

1) La dimension politique de l'action syndicale pour des transformations fondamentales.

2) L'autonomie d'analyse de la CFDT.

3) La pratique de l'unité d'action avec la CGT.

Depuis, dit la FGE, la mise en œuvre du recentrage était porteuse d'ambiguïtés et provoquait l'inquiétude de nombreux militants et syndicats. Et de citer une liste de points d'inquiétude (voir encart) dans laquelle il ne fait pas de doute que se reconnaîtraient nombre de militants. «Nous avons parfois été contraints de hausser le ton» disent les militants de la FGE. Et cela n'a pas été inutile, ajoutent-ils, puisqu'il y a eu finalement une prise en compte des critiques et des propositions émanant tant de la FGE que d'autres organisations.

Mais alors, doit-on interpréter le vote négatif au dernier conseil national comme une volonté d'opposition systématique à la confédération ? La FGE s'en défend vivement. Elle a voulu marquer, dit-elle, combien ses

Les inquiétudes des militants

- (...) Alors évoquons quelques faits :
- les visites à l'Élysée, les relations ministérielles dont on semblait attendre beaucoup.
 - Le développement d'un climat anti-CGT dont nous pensons qu'il a accéléré la reprise en main de cette confédération par la fraction la plus sectaire du PC en lui donnant des armes contre la CFDT, dans le même temps où l'on passait accord un jour avec la CGC et où l'on écrivait à FO un autre jour, ce qui accréditait l'idée d'un possible élargissement du front réformiste.
 - Le silence ou presque sur les nécessaires changements structurels de nature politique comme si tout pouvait changer par la seule action des sections syndicales dans l'entreprise comme si l'autogestion pouvait être dissociée de la propriété sociale des moyens de production et d'échange et de la planification démocratique.
 - L'attitude culpabilisante à l'égard des privilégiés des secteurs publics et nationalisés et des forces syndicales de ces secteurs, développant à l'intérieur de l'organisation un clivage secteur privé/secteur public.
 - Une approche du problème de la résorption des inégalités entre catégories de travailleurs qui pouvait être interprétée comme une répartition de la pénurie.
 - Le flottement dans la coordination de l'action dans les secteurs publics et nationalisés, le renvoi systématique des luttes à l'entreprise et aux secteurs professionnels, la crainte de toute globalisation ménageant ainsi, volontairement ou pas la stratégie de l'Etat patron.
 - La négociation insuffisamment appuyée par l'action de masse et d'où l'on chercherait à afficher des résultats à tout prix, mieux s'ils étaient très loin de nos objectifs et porteurs d'une philosophie contraire à nos orientations... En juillet dernier, à la fin de la négociation sur le temps de travail avec le CNPF cela a créé le traumatisme que l'on sait dans l'Organisation qui, heureusement, s'est bien ressaisie.
 - L'introduction récente dans les textes confédéraux du concept de société contractuelle, comme élément d'évolution des rapports sociaux, ce qui, sans plus de précisions, fait craindre une intégration du syndicalisme au système capitaliste.
- Comme vous le voyez, nous avons des raisons d'interroger la confédération et d'exprimer des désaccords... (...)

Extrait de l'intervention d'ouverture de Gérard Tiersen

réserves sur l'action de ces 18 derniers mois sont grandes et combien elle veut demeurer vigilante. Cela dit, la FGE entend s'engager à fond dans les décisions du conseil national d'octobre et tout particulièrement dans la campagne pour la création d'emplois dont le 26^e Congrès a fait une des 3 priorités pour la période qui s'ouvre.

Résolument pour l'unité d'action

Sur la question de l'unité d'action avec la CGT les choses ont aussi été précisées. La FGE n'a pas apprécié la manière dont la confédération posait les problèmes. Elle pense même que l'attitude confédérale a finalement donné des armes à ceux qui dénigrent la CFDT à long terme. Les divergences ne portent pas sur le fond de l'analyse ; là-dessus, on est d'accord. Mais la manière de procéder, la forme prise un peu trop souvent par les « mises au point » de la direction confédérale ne créait pas les conditions favorables pour débloquer la situation à la base, c'est le moins que l'on puisse dire, estiment les électriciens de la CFDT.

La FGE attache beaucoup d'importance à « l'union des forces populaires ». Elle veut continuer à se battre pour sa réalisa-

tion, malgré les conditions extrêmement difficiles qui sont celles d'aujourd'hui. Pour cela, la FGE propose une démarche dynamique faite de débats, de confrontations de points de vue fondés sur la pratique de l'unité d'action — ô combien nécessaire — pour s'opposer aux prétentions patronales et gouvernementales. Des compromis sont nécessaires, indispensables même. S'agit-il de masquer les divergences, de rechercher « le plus petit dénominateur commun » ? Pas du tout ! La conception nettement explicitée tant dans l'intervention d'ouverture de Gérard Tiersen que dans les documents finaux adoptés à une très large majorité (de 73 à 76 %) part du schéma suivant :

- 1) L'unité d'action est indispensable
- 2) Il n'est pas question de mettre ses positions dans sa poche.
- 3) Il est possible de dépasser les blocages actuels par la mise en œuvre d'une dynamique fondée sur la lutte commune et le débat sur cette base.

Au total, les dirigeants de la FGE semblent assez satisfaits ; leur ténacité a finalement été payante. Ils estiment avoir contribué avec d'autres à faire progresser les choses à l'intérieur de la CFDT et se félicitent de voir reculer les risques d'une « dérive droitiste » dont, pour leur part, ils avaient depuis longtemps signalé l'existence. ■

POUR ARRETER LA LOGIQUE DE DIVISION...

LE pouvoir giscardien profite des actuelles divisions syndicales pour renforcer encore ses mauvais coups contre les travailleurs, sachant que leur capacité de riposte se trouve ainsi diminuée. C'est tout particulièrement le cas en ce qui concerne les graves attaques contre les libertés démocratiques et syndicales.

Mais il est des syndicalistes qui ne prennent pas leur parti de la division, qui veulent

contribuer à débloquer la situation, à briser le jeu destructeur de l'affrontement « bloc à bloc ». Et qui prennent des initiatives dans ce sens. Parmi celles qui existent aujourd'hui, l'Union Régionale Rhône-Alpes de la CFDT a envoyé une lettre ouverte au Comité Régional CGT de la même région, à propos des événements graves du 19 novembre et du manque d'unité syndicale lors de la riposte. Nous publions cette lettre in-extenso.

Lettre ouverte de l'URI CFDT Rhône-Alpes au comité régional CGT

Chers camarades,

Les désaccords qui existent entre nous doivent être surmontés pour faire face aux agressions que le patronat et l'Etat giscardien font subir aux travailleurs. A plus forte raison lorsqu'il s'agit de la répression, du racisme et de la mise en cause des libertés.

Le 19 novembre à Lyon, le pouvoir déclenche une opération policière à grand spectacle dans

le quartier de la place du Pont. En fait, elle est dirigée en direction des immigrés dans un climat qui rappelle celui de la guerre d'Algérie. L'UD du Rhône organise une manifestation de toute urgence. La police répond par une répression violente. Plusieurs de nos militants sont blessés. Une nouvelle fois le régime giscardien révèle son caractère répressif et antidémocratique.

Ces actions ne constituent pas des actes isolés. Elles s'insèrent

dans un processus d'ensemble. Répression antisyndicale, législation favorisant la chasse aux immigrés, projet Peyrefitte, attaque contre *Le Monde*, utilisation de la justice contre les organisations syndicales, inculpation de militants syndicaux et de journalistes. C'est ainsi que se manifeste le libéralisme avancé : un libéralisme forcené au profit de groupes capitalistes dominants.

Cette situation impose aux organisations populaires de surmonter leurs divergences stratégiques. L'Union et la mobilisation des forces populaires sont une nécessité. Lorsque la répression s'abat, l'unité populaire s'impose. C'est une donnée constante dans l'histoire du Mouvement Ouvrier de notre pays. Lorsqu'une responsable CGT d'Anancy est condamnée et mise en prison, l'UD CFDT de Haute-Savoie ne s'arrête pas aux divergences. Elle appelle avec la CGT à manifester. Lorsque le préfet de la Loire utilise la police et les lances à incendie contre une manifestation CGT, l'UD de la Loire CFDT réagit.

La solidarité et l'Union sont indispensables pour faire face à la répression, au racisme, à la restriction des libertés. Le mouvement ouvrier allemand a payé lourdement ses divisions.

C'est pourquoi nous ne comprenons pas l'absence de la CGT à la manifestation du 20 novembre à Lyon, organisée en réponse à la répression.

C'est une lourde responsabilité pour l'avenir. Il n'est pas pensable que les divisions existant aujourd'hui puissent faire barrage au réflexe historique de la classe ouvrière devant la répression et les menées antidémocratiques. Camarades de la CGT nous vous lançons un appel pour arrêter cette logique de la division qui coûte cher aux travailleurs.

En même temps nous réaffirmons notre volonté de mener une action commune et offensive pour faire aboutir les revendications des travailleurs. Des divergences existent sur les modalités de l'action. Discutons-en. Nous sommes preneurs, et vous le savez, d'initiatives permettant d'engager des actions qui mobilisent réellement et durablement les travailleurs : c'est la condition de l'efficacité. Utilisons nos forces de manière dynamique et efficace. Rassemblons nos forces. Alors le patronat sera acculé à négocier... alors l'Etat giscardien reculera dans ses projets... alors nous ferons renaître l'espoir.

Espérant une réponse favorable à nos propositions publiques, nous vous adressons nos salutations syndicales.

Pour le Bureau Régional
P. HERITIER

LA CGT REMONTE DE 11 % AUX ELECTIONS DU COMITE D'ENTREPRISE DE RENAULT - BILLANCOURT

LE syndicat CGT de Renault-Billancourt a enregistré une assez forte poussée aux élections du Comité d'Entreprise de la nouvelle entreprise baptisée CIB (Centre industriel de Billancourt) après le démantèlement intervenu au mois de septembre dernier.

Dans le premier collège (ouvriers et employés) la CGT progresse par rapport aux dernières élections (1978) de 10,86 % passant de 65,18 % à 76,04 % des suffrages exprimés et 50 % des inscrits. Dans le deuxième collège (techniciens et agents de maîtrise) la progression est de 9,82 %.

La direction du syndicat s'est évidemment chaleureusement félicitée de ce succès, y voyant une

caution et un soutien de la part des travailleurs à la politique d'action de la CGT telle qu'elle se développe actuellement et une « condamnation de la politique de recentrage et de collaboration de classes de la CFDT ».

Les résultats chiffrés sont exacts, la progression est réelle mais l'explication donnée est discutable sur plusieurs points :

— Observons que les gains de la CGT se font principalement au détriment de FO qui perd plus de 6 % alors que la CFDT enregistre un recul de 3,35 %.

— Ensuite, il s'agit plus d'une « remontée » que d'une progression puisque depuis 1968, les scores de la CGT connaissent une lente mais inexorable érosion : en 1966, la CGT recueillait 60 % des inscrits. ■

DES PROCES AUX LICENCIEMENTS INDIVIDUELS, L'OFFENSIVE PATRONALE CONTRE LES SYNDICATS

LYON : LICENCIEMENTS DE DELEGUES

Interview de Dominique Noly, délégué CFDT chez Brandt, membre du bureau de l'UD du Rhône

► Peux-tu nous donner quelques exemples de répression anti-syndicale sur Lyon ?

Sur l'agglomération lyonnaise, il y a en ce moment plusieurs tentatives de licenciement de délégués, sous des prétextes divers. Ainsi, à Calor, la direction a demandé le licenciement de Georgette Vache, membre de l'UD-CGT, responsable du travail en direction des femmes. Pour l'instant, cette demande a été rejetée par le ministère du Travail. Chez Berliet, après les licenciements effectifs de plusieurs délégués CGT, il y a de nouveau une demande pour un délégué CGT, qui est en même temps conseiller municipal à Vénissieux. L'affaire est en cours. Le motif invoqué est l'absentéisme ! Sur Lyon, il semble que ce « motif » soit souvent utilisé, d'ailleurs plus largement que pour les délégués. Aux Docks Lyonnais, la direction avait demandé 54 licenciements avec cette explication ! L'inspection du travail a refusé.

Chez Rhône-Poulenc, autre demande de licenciement contre Pernet, délégué syndical CGT, accusé de violence en direction d'un travailleur au cours d'un piquet de grève. Autre affaire, celle de Perchoux, ancien mili-

tant CFDT chez PCUK, licencié « économique ». Lui et une trentaine d'autres travailleurs faisant partie de la même charrette, et s'étant montrés actifs dans la lutte contre les licenciements à cette époque, n'arrivent plus à trouver du travail. Pour ce qui concerne Perchoux, qui avait été reçu à un concours de l'ANPE comme prospecteur placier, il a été licencié pour « faute professionnelle » avant même d'avoir pris son poste, après un simple stage effectué ailleurs ! C'est quand même curieux. Il y a un procès en cours. Il faut aussi parler de la répression policière qui a sévèrement frappé des syndicalistes CFDT lors de la récente manifestation anti-raciste, puisque six d'entre eux ont été hospitalisés. Entre autres un des animateurs de la grève qui dure depuis plusieurs semaines chez Bobel, une militante de chez Paris-Rhône... Ils ont porté plainte.

Elargir la jurisprudence

► Toi-même, tu es menacé de licenciement, alors que tu es délégué CHS chez Brandt, secrétaire du syn-

dicat local, et membre du bureau de l'UD. Ta femme Chantal, militante CFDT également à Brandt, a reçu en même temps que toi sa lettre de licenciement ...

C'est cela même, pour absentéisme. Par le même courrier, on a reçu sa lettre de licenciement, et le début de la procédure de licenciement pour moi ! C'était au mois de mai. L'absentéisme, c'est le biais par lequel actuellement, beaucoup de patrons veulent tout à la fois « dégraisser » les effectifs, et licencier le maximum de délégués. Ils se servent pour cela de la jurisprudence. Auparavant, c'était garanti par la convention collective. Si tu dépassais deux jours sans certificat médical, tu pouvais être licencié. Mais il y a à peu près un an, la cour de cassation a accepté le licenciement d'un gars, sous prétexte que ses « absences nombreuses et répétées perturbaient la production ». Ce prétexte de perturbation de la production a été saisi au vol par les patrons. Chez Brandt, il est évident que le patron veut élargir cette jurisprudence. La production n'est pas en jeu, mais il considère que c'est une non-application du contrat de travail.

Pour les délégués, qui n'arrivent pas à faire leur travail de

Le 13 novembre, Suzette Martinez, secrétaire de l'Union Locale CGT d'Annecy était incarcérée pour deux mois dans la prison de Bonneville. La cause ? Elle avait refusé de payer une amende infligée au syndicat sur plainte du patron de Savoie Métal, après un tract dénonçant son comportement raciste. Si Suzette est sortie de prison le soir même, c'est grâce à la mobilisation rapide et unitaire des travailleurs !

Menottes, fouille de corps, rien ne lui avait été épargné. C'est dire l'incroyable audace que se permet aujourd'hui le pouvoir, quand il se trouve gêné dans sa politique. Car il est clair que ces derniers temps, il s'en prend de plus en plus ouvertement aux syndicalistes, en multipliant les procès, infligeant des amendes, en menaçant de prison. Les exemples ne manquent pas, que ce soit à Renault, chez Brissonneau, ou Dubigeon, de procès pour faits de grève. Pas plus tard que ce 28 novembre, le président des Prud'hommes de Vendée a dû passer 13 heures en garde à vue ! Mais il y a plus sournois, moins visible, et tout aussi dangereux : la multiplication très importante des licenciements de délégués, sous divers motifs : « économiques », où les patrons n'hésitent pas à licencier, dans le tas, des délégués particulièrement combattifs, ou individuels, qui pleuvent pour toutes sortes de raisons. L'an dernier, c'est environ 3 000 délégués qui ont ainsi été licenciés, avec l'autorisation soit de l'Inspection du Travail, soit du ministre du Travail lui-même. Pour ce dernier, il donnait 30 % d'autorisations en plus ! Comme l'explique Dominique Noly, délégué CFDT chez Thomson Brandt à Lyon, membre de l'UD du Rhône et lui-même menacé actuellement de licenciement, c'est une situation extrêmement grave, qui fait d'énormes dégâts. Et qui demande donc une riposte à la hauteur.

Par Monique CHERAN

délégué avec leurs heures de délégation insuffisantes, il y avait auparavant un consensus sur les bons de sortie. C'est remis en cause aujourd'hui.

► Comment s'explique cette attitude sur l'usine Brandt même ?

C'est vrai qu'il y a un problème d'absentéisme global, mais qui a la peau dure : par exemple, il y a eu une prime pour lutter contre ce phénomène. Ça n'a rien donné. Ceux qui manquent ne la touchent pas, mais ils ne viennent pas plus pour ça. Mais surtout, il y a un projet de robotisation pour bientôt pour le montage de certains produits, avec à la clé la suppression de plusieurs ateliers comme celui de filerie. La robotisation des chaînes de montage touchera l'atelier le plus peuplé. Il y aura donc forcément des à coups, la direction craint des remous, elle préfère qu'il y ait alors le moins possible de délégués combattifs. En licenciant un couple de militants, elle espère faire un grand coup, et pouvoir aller plus vite ensuite.

«Brandt libère le couple... il le licencie»

► Quelle a été la réaction devant ce double licenciement ?

Quand on a appris le licenciement de Chantal, il y a tout de suite eu une assemblée générale. Quand on a su qu'il y en avait deux, pour le même motif, c'est devenu un problème plus global. Il y a eu deux débrayages, l'un le jour de l'entretien préalable, avant que la décision soit prise et notifiée, et de cet entretien. Au niveau de la boîte, on a cherché à bien préciser, dans une démarche de resyndicalisation, les étapes et les lieux de décisions, où il fallait frapper. On a divulgué publiquement les motifs « réels et sérieux », pour couper court à tout bruit que la direction aurait pu faire circuler. Au moment du passage à l'Inspection du Travail, on a fait signer une pétition, avec débrayage pour la porter. A signaler que pour empêcher la grève, la direction nous a passé de la musique de Strauss pour couvrir les interventions, et a fait marcher ses caméras prétendument « anti-voies ». Son et lumière, en quelque sorte.

La pétition a recueilli 500 signatures. Il y a également eu des lettres de protestation de sections syndicales, des interventions dans le centre ville, une campagne d'affichage dans le style « Brandt libère le couple, il le licencie », « Thomson, la technique ... anti-syndicale ». Il faut que ce soit le plus dur possible pour le patron. Il faut qu'il s'arrête. Quand il y aura recours au ministère du Travail, nous envisageons une campagne en liaison avec l'inter-Thomson sur tout le pays.





Saint-Etienne : les lances-incendies contre les manifestants de Manufrance

Une répression qui n'est pas aveugle

► Plus largement, comment expliques-tu cette répression ?

A mon avis, cette répression n'est pas aveugle. Elle prend des formes diverses, qui va de la forte concentration de délégués combattifs dans une charrette de licenciements, des tentatives d'acheter les départs, à la répression plus ouverte. Par les licenciements économiques, ils arrivent souvent à faire des ravages, comme ils l'ont tenté aux Câbles de Lyon. Par le monnayage des départs aussi, comme ça s'est passé à Berliet, où y compris des délégués ont accepté, du fait de l'absence de perspectives. Je dois dire que moi-même, j'ai eu des offres, par l'intermédiaire de l'Inspection du Travail ! On me proposait de négocier avec la direction un an supplémentaire de salaire, pour dégager la place.

Quand je disais que cette répression n'est pas aveugle, je voulais dire qu'en même temps, les patrons cherchent à augmenter la division syndicale. Ainsi, à Berliet, lors des licenciements pour « séquestration », les 3 délégués CGT visés ont été licenciés, et il y a eu refus de licenciement pour le délégué CFDT. C'est visiblement un clin d'œil du pouvoir pour influencer la CFDT. Je ne veux pas bien sûr dire que la CFDT n'est pas touchée, au contraire. Mais il y a un choix, parmi les plus combattifs, les moins réformistes. Le projet patronal est simple au fond, même si on a affaire à des situations contradictoires : favoriser tout ce qui va dans le sens de la concertation, et profiter de la situation économique et syndicale pour licencier ceux qui la gênent. A mon avis, le patronat n'a pas pour projet de « casser la

Licenciements de représentants du personnel
I. Décisions prises en 1978 par les inspecteurs du travail

Organisations syndicales	A		B		Total A + B	
	Motifs économiques		Motifs autres			
	LD*	LA*	LD	LA	LD	LA
C.G.T.	3 084	2 127	509	224	3 593	2 351
C.F.D.T.	861	564	171	76	1 032	640
C.F.T.C.	58	44	10	5	68	49
C.G.C.	342	265	24	14	366	279
F.O	327	236	46	27	373	263
Divers	814	641	176	101	990	742
Total	5 486	3 877	936	447	6 422	4 324

* LD : Licenciement demandé. * LA : Licenciement autorisé.

II. Décisions prises par le ministre, en 1979, sur un recours hiérarchique

Année	Nombre de décisions	Licenciements économiques	Autres motifs	Total
1979	824 (+ 29 %)	566 (271 auto. 295 refus.)	258 (103 auto. 155 refus.)	374 (45 % auto. 450 refus.)

Extrait de « Travail et Informations » n° 24, bulletin édité par le ministère du Travail et de la Participation.

baraque», mais de contourner, entraîner dans une certaine voie tout ce qu'il peut, et de frapper ceux qui résistent.

Tout peut être démolli en quelques instants

► Comment riposter, à ton avis ?

C'est un problème très grave. Quand on pense au temps qu'il faut pour constituer une équipe syndicale, pour qu'elle se forme, qu'elle s'intègre vraiment aux travailleurs, qu'elle soit largement reconnue. C'est un travail énorme, encore plus difficile aujourd'hui avec la crise effective du militantisme, où il faut souvent deux fois plus d'efforts pour des résultats deux fois moins apparents. Il faut voir par exem-

ple que les élections de CE, c'est tous les deux ans. Et en très peu de temps, tout cela peut être démolli. C'est donc très grave. Quand on pense que l'an dernier, il y a eu à peu près 3 000 délégués licenciés pour diverses causes, on peut imaginer les dégâts produits ! Au fond, c'est bien du concert contre les libertés que ces licenciements font partie.

Appel à l'unité

La riposte ? Ce n'est pas toujours évident, et le patronat en profite. C'est souvent difficile de mobiliser. Au niveau juridique il n'y a pas un intérêt inné de la part des travailleurs sur ces questions compliquées. Et c'est seulement par un rapport de forces qu'on peut obtenir des reculs, empiéter sur ce qui se fait habituellement au niveau juridi-

que. Or pour mobiliser dans ce domaine, il faut faire un lien avec les revendications, lier la défense des délégués, du syndicat, à leur rôle, qui est la défense des revendications. Malgré les difficultés présentes, il est nécessaire de tout faire pour arrêter cette répression multiforme. Dans notre région, les exemples abondent qui montrent la nécessité d'une riposte unie : il y a les affaires d'Annecy, où la responsable de l'UL-CGT a été incarcérée pour refus du syndicat de payer une amende ! Il y a eu Saint-Etienne, lors d'une manifestation de Manufrance à la préfecture, l'utilisation des lances à incendie contre les travailleurs. Il y a eu les matraquages ici à Lyon ... c'est dans ce sens que l'UR CFDT Rhône Alpes a demandé à la région CGT que tout soit mis en œuvre pour une action unie. (Voir page 12).

Une procédure compliquée

En cas de licenciement individuel, la procédure, différente de celle qui régit les licenciements économiques varie selon que le travailleur licencié est « protégé » ou pas.

Si le travailleur n'est pas protégé, il doit d'abord être convoqué pour un entretien préalable avec la direction, qui doit observer un délai minimum de 24 heures avant de confirmer éventuellement sa décision de licenciement. Le travailleur licencié dispose alors de 10 jours pour exiger de son employeur qu'il expose les « causes réelles et sérieuses » qui motivent sa décision. Mais c'est l'employé qui doit faire la preuve devant les Prud'hommes que ce n'est pas le cas. Il peut obtenir des indemnités, mais sauf s'il existe un rapport de forces tel que le patron revienne sur sa décision. Ce n'est en général pas de cette façon qu'un salarié licencié peut obtenir sa réintégration.

Pour les travailleurs protégés, la procédure est plus complexe. Est « protégé » tout travailleur présenté dans un délai de trois mois, ou élu, comme délégué du personnel, délégué syndical, ou au Comité Hygiène et Sécurité, ou au Comité d'Entreprise. Son licenciement doit être accepté par le CE. Si le CE refuse, la demande passe à l'Inspection du Travail. En cas de refus de l'Inspection du Travail, le patron a deux mois pour demander l'autorisation de licenciement au ministère du Travail. Il existe ensuite pour le patron la possibilité de recourir au Tribunal Administratif et au Conseil d'Etat. Tant qu'aucune autorisation définitive de licenciement n'est donnée, le délégué menacé de licenciement doit pouvoir continuer à travailler dans son entreprise, sauf, « faute lourde ou mettant en danger l'entreprise »...

Cette procédure de licenciement de délégué est donc très compliquée, elle peut durer des années. D'un côté elle enlève aux patrons un arbitraire absolu, mais par sa complexité, sa longueur, elle rend souvent difficile une mobilisation prolongée.

RECTIFICATIF :
« Lyon : la loi Peyrefitte avant l'heure »

« Une erreur dans la transmission de l'article nous a fait citer dans les sections CGT qui ont appelé à la manifestation du 20 novembre, une section que nous avons appelé « Far-Paris-Rhône ». Nous devons préciser qu'il s'agissait dans ce cas uniquement de la section CGT de Far, entreprise de la métallurgie lyonnaise qui appartient au même groupe de Paris-Rhône ».

Faculté de Tolbiac : agression d'un commando d'extrême-droite

FASCISTES HORS DES FACs !

Faculté de Tolbiac, dans le 13^e arrondissement de Paris.

Le jeudi 27 novembre, en début d'après-midi, un commando d'une trentaine de fascistes, armé de barres de fer faisait violemment irruption dans une réunion publique sur l'Afghanistan organisée par l'UEC. Se prévalant d'un prétendu soutien à la résistance afghane, ils agressaient sauvagement les étudiants présents. Des organisateurs de la réunion, et des militants anti-impérialistes venus apporter leur soutien à la résistance du peuple afghan contre l'intervention soviétique — dont un de nos camarades de l'UCJR — sont sévèrement frappés ; certains ont dû être hospitalisés. L'un d'eux, plus grièvement blessé, recevra des soins sur place par le SAMU ! Le raid terminé, le commando a regagné selon plusieurs témoins, son repaire de l'université d'Assas. On trouvait sur place des tracts du GAJ (1).

Sur la fac de Tolbiac, après un instant de stupeur, c'est la colère. Les étudiants vont informer ceux qui sont en cours de ce qui se vient de se passer. Une assemblée générale décide d'une manifestation. Plusieurs milliers d'étudiants font ainsi le tour des facultés du quartier pour informer l'ensemble des étudiants et affirmer leur volonté d'interdire toute possibilité d'accès aux fascistes.

En effet, depuis la rentrée, et malgré l'attentat de la rue Copernic après lequel les étudiants pensaient que les fascistes n'apparaîtraient plus aussi violem-

ment sur les facs, il semble bien que les divers groupuscules d'extrême-droite mettent tout en œuvre pour refaire un peu de terrain parmi la jeunesse étudiante. C'est particulièrement net à l'université d'Assas, qui est depuis longtemps leur sanctuaire. Cette université est pratiquement interdite aux organisations démocratiques, alors que les fascistes, ceux du GUD (2) en particulier, y font régner leur loi. Le président d'Assas vient de donner la preuve, une fois encore, de la présence musclée des fascistes à Assas, en interdisant une réunion contre le racisme, appelée par la CGT, la CFDT, la FEN, le MRAP, et soutenue par de nombreuses organisations.

Cette attaque de jeudi, même si c'est un fait plus rare que par le passé, ne peut en aucun cas être réduite à un simple coup de main. En effet, depuis la rentrée, il semble que l'extrême droite tente de s'implanter d'une manière un peu différente, par le biais de divers mouvements organisés plus que par les opérations militaires.

Ainsi l'UNI (3) apparaît de façon plus régulière sur les facultés de Paris et de Lyon. Elle se donne pour but de regrouper, autour d'un projet de plate-forme diffusé massivement, les étudiants dits modérés : tentant de s'appuyer sur le mécontentement provoqué par le chômage des jeunes diplômés, elle prône l'adaptation totale des études aux besoins du patronat. Concrètement, c'est un soutien à la réforme des 2^e et 3^e cycles, dont la conséquence a été la suppres-



Après l'agression du commando fasciste, plusieurs milliers d'étudiants ont défilé dans les rues de Paris.

sion d'environ 18 % des diplômes. Et surtout, elle soutient le décret raciste Imbert, qui institue un examen hypersélectif pour les étudiants étrangers. Décret qui fut d'ailleurs à l'origine d'une lutte importante l'an dernier.

Autre exemple de cette orientation des fascistes en milieu étudiant, le GUD tente de s'implanter dans des organisations sportives à Dauphine. A Tolbiac, il essaie clandestinement de monter un comité «apolitique», sans doute pour tâcher de censurer certains cours, comme ce fut le cas pour celui sur l'anti-sémitisme dernièrement.

Sur certaines facs, comme Orsay, on constate aussi des tentatives d'implantation de comités reliés au GRECE, officine

bien connue de la nouvelle droite.

A côté de ces activités d'ordre plus ou moins idéologique, les activités classiques des différentes sectes de nazillons se poursuivent : bombages et collages du PFN, du FN, de l'Oeuvre Française sur des thèmes racistes ou d'autres thèmes habituels des réactionnaires.

Face à cette offensive nouvelle des fascistes, il est donc certain qu'il faut allier les solutions du genre service d'ordre contre leurs exactions, à un travail plus en profondeur pour contrer leurs menées idéologiques, à un travail d'explications politiques. Car il est temps que la mobilisation la plus large possible des étudiants, sans exclusive, mette fin à cette

situation, et impose le silence aux groupuscules fascistes.

Correspondant

1) GAJ : structure para-militaire n'ayant jamais eu d'existence légale, et ayant éclaté il y a plusieurs mois de ses contradictions internes.

2) GUD : pseudo syndicat regroupant les jeunes manieurs de barre du PFN

3) UNI : union Nationale Inter-universitaire, «syndicat» visant à regrouper étudiants, lycéens et enseignants anti-marxistes. On y retrouve surtout des RPR. SAC et UNI ont été créés tous deux après mai 1968.

international

LA REPRESSION S'AGGRAVE EN PALESTINE OCCUPEE

Suite de la dernière page

Camp David, par exemple ?

La représentation d'un carter mou et d'un Reagan dur sur la question palestinienne est une représentation mensongère : jamais Carter n'a mis en question le soutien américain à Israël, s'il a fait des petites concessions, elles ont toujours été démenties. Quant à Reagan, s'il semble dur en parole, il devra prendre en charge les intérêts de ceux qui l'ont élu. Quant à Camp David, oui, la question se pose : Reagan va-t-il reprendre la démarche de Carter ? Il faut bien comprendre que les Israéliens trouveront leur compte au maintien de Camp David. Sous Reagan, il sera plus fermé aux Palestiniens qu'avec

Carter. D'un autre côté, si Camp David présente l'avantage pour Israël de neutraliser et d'isoler l'Égypte, il y a une contre-partie douloureuse : la situation du Sinaï. Et d'autre part, malgré cette neutralisation et cet isolement de l'Égypte, le conflit dure encore et il faudra bien en venir à d'autres partenaires. Cela permet de comprendre pourquoi Israël maintient Camp David, processus diviseur et anti-palestinien, mais tout en le paralysant. Certes, Reagan pourrait considérer qu'il s'agit là d'une démarche carter-sadatienne qui a fait long feu et préfère un autre cadre : à court terme, les Israéliens s'en réjouiraient mais il leur faudrait faire admettre que

presque la moitié du Sinaï a été rendue, pour rien, si le processus s'interrompt. N'oublions pas non plus que l'Égypte est intéressée à Camp David, parce que c'est un facteur de stabilisation (Sadate avait, avant Camp David proposé aux Américains et fait pression sur eux pour obtenir une négociation bilatérale).

L'interruption de Camp David serait globalement une bonne chose : elle remettrait la solution négociée dans la cadre de l'ONU, d'un règlement international qui sortirait de l'orbite américaine. Aussi, Reagan maintiendra-t-il probablement ce processus.

IL FAUT SAUVER NOS CAMARADES IRLANDAIS !

MANIFESTATION. Samedi 6 décembre. 15 h. gare Saint-Lazare

Soutien aux grévistes de la faim Non à la répression en Irlande du Nord

A l'appel du Comité de défense des prisonniers politiques irlandais.

Soutenue par les organisations suivantes : CGT, Association des Catholiques contre la Torture, Fédération Internationale des Droits de l'Homme, Comité International Contre la Répression, Ecole émancipée, Comité Irlande, PCR, LCR, CCA, OCT, OCL, EAP.

Quel avenir pour Camp David ?

► Justement que va changer l'élection de Reagan pour la Palestine ? Va-t-il continuer la politique de



LE MOUVEMENT DES TRAVAILLEURS POLONAIS CONTRE L'APPAREIL REPRESSIF

Après avoir acquis une première victoire sur le pouvoir en obtenant, sans nouvelles concessions réelles, l'existence officielle et légale de leur organisation syndicale Solidarité, les travailleurs polonais aujourd'hui s'en prennent directement à l'appareil de répression. Ils viennent d'obtenir le droit formel de le contrôler après avoir menacé d'une grève générale à Varsovie. Comment en est-on arrivé là ?

Par Joëlle FECLAZ

LES nouvelles caractéristiques de la situation actuelle s'expliquent par la combativité grandissante de la classe ouvrière décidée à riposter coup pour coup, et aussi par l'action ouverte des secteurs les plus conservateurs à l'intérieur du POUP.

Les divisions du POUP

Manifestes mais jusque-là souterraines ces divisions apparaissent aujourd'hui ouvertement. Ainsi, au cours de la réunion du Bureau Politique qui décide de l'enregistrement définitif des statuts de Solidarité, le vote se partage à égalité entre les partisans du refus et ceux de l'acceptation. Quelques trois mois après la signature des Accords de Gdansk, une fraction dans le

POUP semble avoir compris que, pour rétablir la situation, il faut introduire un certain nombre de correctifs dans le fonctionnement de la société polonaise et qu'à ce titre, Solidarité peut être utilisée comme un instrument de paix sociale, et enfin qu'il est de l'intérêt du parti de le comprendre et de s'unir dans ce sens.

A l'inverse, d'autres, fidèles aux vieux schémas, à leur statut et à leurs privilèges pèsent pour le maintien de la situation antérieure à l'été polonais et des solutions brutales face au développement de Solidarité.

Ainsi à Czesochowa, le 10 novembre, au moment où la cour suprême rend un avis favorable à l'enregistrement des statuts de Solidarité, le préfet M. Wiezbicki convoque les directeurs d'entreprise de son département pour les informer de

la proclamation de l'état d'urgence et leur en confier l'application dans leurs usines. Plusieurs d'entre eux passent aux actes sans attendre l'arrêt de la Cour suprême. D'autres secrétaires de région du parti, à la veille des réunions du Bureau Politique et de la Cour suprême, avaient demandé l'état d'urgence ou, en cas d'impossibilité, l'appel à «d'autres forces».

Au moment même dans cinq villes (Lodz, Torun, Radom, Katowice, Cracovie) se mettent en place des structures horizontales entre cellules et sections d'entreprises et de quartier en contradiction avec les structures verticales hiérarchiques du POUP. Le mouvement impulsé par des militants de base partisans d'une accélération du «renouveau» aboutit aussi à l'élection de nouveaux bureaux de cellules voire des sections comme à Torun. Un article signé d'un professeur à l'école du Comité Central, publié le 14 novembre dans *Zycie Warszawy* appuie cette initiative. Des réunions de comités régionaux du parti entre autres à Gdansk demandent, au nom des mêmes objectifs le renouvellement du Comité Central au cours d'un Congrès extraordinaire. Sur la base de ces événements, peut-on en induire l'existence d'une frange de militants sincèrement en accord avec les revendications ouvrières ? La question

mérite en tout cas d'être suivie et examinée.

Pour l'instant, ces divisions manifestes et ouvertes au sein du POUP, l'intervention active et délibérée des secteurs les plus conservateurs entraînent la réaction immédiate des ouvriers, relançant la combativité ouvrière pour l'amener aujourd'hui à une nouvelle étape, directement politique.

De plus en plus de dirigeants révoqués

A Czesochowa, les ouvriers demandent la révocation du préfet, du premier secrétaire du parti et de leur équipe — et menacent d'une grève s'ils n'obtiennent pas satisfaction. Jablonsky, le ministre de l'Industrie légère est dépêché sur place ; le 18 novembre, à la veille de la grève annoncée, les ouvriers obtiennent satisfaction. Les dirigeants sont révoqués, et ce, au terme d'un virulent réquisitoire contre leurs pratiques par les délégués des ouvriers.

Mais le mouvement s'étend. Dans la préfecture de Bielsko-Biala, Solidarité occupe pendant sept heures la préfecture pour demander également le départ des dirigeants politiques et administratifs et menacent d'une grève générale. La grève couvre aussi à Olstyn, où Solidarité accuse plusieurs dirigeants de

malversations, dont le premier secrétaire du parti, qui riposte en menaçant d'arrêter les syndicalistes de Solidarité.

Dans leurs 21 revendications, les grévistes de Gdansk et, autour d'eux, l'ensemble des travailleurs polonais, dénonçaient les inégalités sociales, les privilèges des responsables du parti et de l'appareil d'Etat. Trois mois après ils réclament la démission de ceux qui, face au mouvement populaire, manifestent ouvertement leur opposition et leur volonté de garder leurs privilèges.

Mais plus encore, c'est la perquisition au siège varsovien de Solidarité et l'arrestation du responsable des services d'impression, Jan Narozniak qui marque l'ouverture d'un nouveau seuil dans la contestation ouvrière.

Contrôler l'appareil de répression

Un employé de la procureure, Sapelo a transmis au syndicat une circulaire du Procureur général énonçant une liste d'artifices judiciaires permettant de paralyser l'activité des citoyens contre lesquels le Code ne permet pas d'engager des poursuites. A l'issue de la perquisition, Narozniak et Sapelo sont inculpés de «diffusion de secret d'Etat». Aussitôt une grève-bou-

chon paralyse l'usine d'Ursus, la circulaire est diffusée ostensiblement, une affichette collée massivement : «Aujourd'hui Narozniak, demain Walesa, après demain, toi». Le syndicat Solidarité de Varsovie demande, outre la libération de Narozniak et Sapelo, des sanctions contre le procureur général, l'arrêt des poursuites contre les personnes accusées d'activités anti-socialistes, la création d'une commission d'enquête chargée de vérifier la légalité du parquet, des services de police et des forces de sécurité, la réduction de leur budget, la recherche des responsables de la répression anti-ouvrière en 1970 et 1976.

A Lodz, les délégués des ouvriers de l'industrie textile réunis pour une négociation salariale décident d'occuper la salle de réunion jusqu'à la libération de deux inculpés.

La coordination nationale de Solidarité se déclare en accord avec les revendications du syndicat de Varsovie et appuie l'appel à la grève totale à Varsovie pour le 28 novembre en cas de non-satisfaction.

Un accord in extremis évite la grève : Narozniak et Sapelo sont libérés, un calendrier pour les discussions sur le contrôle de l'appareil répressif est fixé. Solidarité a remporté une nouvelle victoire, le pouvoir a cédé.

Après avoir sapé un des fondements de la domination du POUP sur la classe ouvrière par le biais des syndicats officiels, les travailleurs s'attaquent aujourd'hui à un autre pilier, et pas le moindre, l'appareil de répression. Une nouvelle période s'ouvre, lourde d'incertitudes.

Appui sans réserve de la direction de Solidarité

Devant la multiplication des grèves salariales, Solidarité a tenté de jouer un rôle modérateur. La situation économique catastrophique, la pénurie alimentaire grandissante qui pourrait conduire à des formes de disette au cours de l'hiver, l'incitent sans aucun doute à agir dans ce sens. Le 15 novembre, quand Walesa, lançait un appel à l'arrêt des grèves et des négociations salariales, à l'issue d'une rencontre avec Kania, il signait aussi une lettre adressée au premier ministre pour demander la négociation d'un compromis national sur la base de concessions limitées aux travailleurs les plus défavorisés.

Par contre, face aux revendications exigeant la révocation des dirigeants hostiles et le contrôle de l'appareil répressif, l'appui a été total. Walesa a pesé au cours de son entrevue avec Kania pour la révocation des dirigeants de Czestochowa et appuyé les revendications et l'appel à la grève du syndicat de Varsovie. Son rôle, il est vrai, deviendra de plus en plus délicat et difficile face à une masse de militants rendus intransigeants par la politique du pouvoir.

Les tergiversations de Kania

Kania lui, pour l'instant, tergiverse. Un coup à gauche — il cède aux revendications des ouvriers de Czestochowa —, un coup à droite — il exclut les responsables de la coordination horizontale des cellules créées à Torun (alors que les autres dirigeants révoqués restent membres du Comité Central) —. Il relève de ses fonctions le premier secrétaire du parti à Varsovie, mais le remplace par Kociolok, premier secrétaire du parti à Gdansk en 1970 et actif dans la répression sanglante des grèves. Il a de plus en plus de difficultés à maintenir une apparence de cohérence au cadre du POUP, et face à cela, la question se pose à nouveau de l'attitude de l'URSS.

Préparation d'une intervention soviétique ?

Si elle a admis, non sans menaces ni avertissements, la constitution d'un syndicat libre, pourra-t-elle, en plus, tolérer la contestation de l'appareil par la classe ouvrière, dans un des pays d'un empire dont la répression est précisément l'un des piliers ?

La modération remarquée de la presse soviétique depuis le voyage de Kania à Moscou a fait place cette dernière semaine à la reprise des attaques.

Condamnation de la grève des cheminots comme portant atteinte aux «intérêts nationaux et à ceux de la défense du pays» et destinée «à perturber le transit par chemin de fer à travers la Pologne». Assimilation de Solidarité en tant que telle aux «éléments anti-socialistes». Répertoire des «forces saines» : les syndicats par branche, la ligue de défense du pays regroupant des anciens combattants et estimée par la presse soviétique à deux millions de membres. Les «syndicats de branche» autrement dit le sigle nouveau des anciens syndicats, regrouperaient d'après leurs propres dires 10 à 15 % des travailleurs de l'administration et du commerce — au cours d'une espèce de congrès constitutif le 24 novembre, ils se sont prononcés avec virulence contre Solidarité et contre le gouvernement accusé de la favoriser.

Aux côtés de certaines forces du POUP, avec la mise en avant de ces organisations prétendues représentatives, l'URSS n'est-elle pas en train de préparer une représentation officielle et publique à une «base» susceptible de l'appeler ? C'est la question que l'on peut raisonnablement se poser un après l'invasion de l'Afghanistan, au moment où un journal soviétique de Lithuanie dresse un parallèle entre les événements actuels en Pologne et ceux de 1956 en Hongrie et de 1968 en Tchécoslovaquie.

AFGHANISTAN : LETTRE DU FRONT DU NOURISTAN AU FRONT HAZARADJAT

Il y aura bientôt un an que les troupes russes ont envahi l'Afghanistan, où elles se heurtent à une résistance farouche. La lettre que nous publions aujourd'hui montre les progrès énormes accomplis par la résistance dans la voie de l'unification, ces derniers temps. Nées spontanément dans les multiples vallées afghanes, sans liens entre elles au départ quand elles se battaient contre les

mesures anti-populaires des gouvernement Taraki-Amin, ces résistances se sont d'abord regroupées en fronts régionaux. C'était déjà une étape très importante, qui permettait d'organiser les zones libérées, de mieux lutter contre l'envahisseur. Aujourd'hui, comme en témoigne cette lettre, un pas de plus est franchi dans l'unification du pays, pour sa libération.

«Pour mieux combattre l'ennemi commun, il faut unifier nos forces en un seul front uni et national...»

«Au conseil révolutionnaire d'unité islamique.

A tous les frères combattants Hazaras, vos frères nouristanis et commandant en chef du front du Djihad islamique, vous adressent leurs meilleures salutations.

Chers frères combattants,

Toutes les forces nationales et islamiques ont le devoir de prendre en considération la situation actuelle du pays et de réfléchir à l'avenir et à l'issue de notre lutte pour l'indépendance, avec beaucoup de sérieux et de responsabilité.

Les luttes violentes menées depuis deux ans, à Hérat, au Hazaradjat, à Kaboul, au Nouristan, au Badakhshan, et jusqu'à Nimrouz ... ont changé notre désespoir en espoir, et notre pessimisme en optimisme ; mais il reste encore beaucoup à faire.

Les Russes occupent notre pays, ils répriment la résistance et continueront à le faire. Il est évident qu'ils ne quitteront pas facilement l'Afghanistan, d'autant plus que leurs valets afghans leur facilitent l'occupation. Pour les Russes, notre pays a une valeur vitale. Ils veulent parvenir à la mer indienne et contrôler le Golfe Persique et de là, dominer les voies maritimes essentielles du monde. Pour réaliser ce plan, ils essayeront toujours, et de toutes leurs forces, de se maintenir en Afghanistan.

Quant aux pays occidentaux, ils se sont montrés très hésitants sur le problème afghan. Leur premier souci est que leurs intérêts soient sauvegardés. Tant que ni le monde occidental ni

ses intérêts ne seront remis en cause, ils resteront dans le doute et l'hésitation. Ce n'est que le jour où l'intérêt économique de l'occident sera en danger, qu'il reconnaîtra la résolution de notre peuple face à l'Union Soviétique.

Le Pakistan, qui constitue un arrière-pensée pour l'Afghanistan, n'a malheureusement pas pu faire la distinction entre les vraies forces de la résistance et ceux qui ne sont modjahed qu'en paroles ; de ce fait, toutes les aides humanitaires arrivées au Pakistan sont tombées entre les mains de profiteurs, qui les ont utilisées pour leur compte personnel, plutôt que pour les réfugiés au Pakistan ou pour les résistants de l'intérieur.

L'Iran aussi est malheureusement très occupé par ses affaires intérieures, et les deux superpuissances essaient d'assombrir la révolution iranienne. Récemment, les responsables iraniens ont d'ailleurs expliqué qu'ils n'avaient pu aider comme il le mérite, le peuple afghan.

Quant à la situation de la résistance à l'intérieur du pays depuis deux ans, il faut faire le point.

Au moment où la guerre de résistance a commencé dans les vallées du Kunar et du Nouristan contre le régime de Taraki-Amin, les résistants n'étaient membres d'aucun parti ou front. Quand ils ont eu libéré leur vallée, il s'est trouvé des gens au Pakistan pour prétendre avoir aidé notre résistance, et de la sorte, en jouant les porte-paroles, détourner toutes sortes d'aides destinées au Nouristan.

Quant à nos frères hazaras, ils n'ont pas été mieux lotis, ces mêmes partis se sont fait passer

pour les représentants du peuple Hazara devant l'opinion mondiale, et de la même manière, ont détourné les aides.

Aujourd'hui, la situation est bien claire. On sait que la libération du centre du pays a été l'œuvre du peuple hazara lui-même. C'est aussi ce qu'ont fait les peuples du Nouristan, du Badakhshan, de Hérat, Chamali, Paktia, Farah, et Nangarhar... qui ont repoussé les forces d'occupation hors de leur territoire. Voilà en bref le point de la situation. Que faire maintenant ?

Frères combattants Hazaras, nous vous proposons de ne pas laisser sécher le sang versé par nos martyrs, nous ne devons pas laisser l'initiative à ceux qui veulent diviser le peuple. Pour mieux combattre l'ennemi commun, il faut unifier nos forces en un seul front uni et national aux quels participeront tous les représentants de la résistance afghane.

Un tel front organisé sera capable de mener la lutte avec beaucoup d'efficacité dans tout le pays et par ailleurs empêchera ceux qui sont à l'extérieur du pays de commercialiser le sang de nos héros.

Nous sommes fermement résolus à créer avec vous et les autres fronts et organisations de l'intérieur un centre unique de commandement, c'est une nécessité pour l'indépendance de notre patrie.

Dans l'attente de votre réflexion à ce sujet et de vos propositions, nous saluons les succès que vous avez acquis.

Anouar AMIN

Groupes financiers et industriels français

GRANDES MANOEUVRES AUTOUR DES NOUVEAUX SECTEURS MOTEURS

Depuis quelques mois, les informations relatives aux opérations des groupes financiers et industriels se multiplient dans les rubriques «économie» des quotidiens. C'est que les fusions, concentrations et restructurations sont reparties de plus belle une fois les échéances politiques de mars 1978 passées.

Dans quel sens, selon quels axes se mènent les opérations qui mettent en jeu des masses financières énormes ? Et quelles sont les conséquences sur l'emploi ?

Par Jean JAULIN

La crise qui s'est ouverte en 1975 et qui persiste dans la plupart des pays capitalistes développés se traduit par toute une série de manifestations que chacun a en vue : ralentissement très net du rythme de la croissance, accélération de l'inflation, augmentation rapide du chômage.

Mais elle est aussi l'occasion d'une restructuration en profondeur de l'appareil productif autour des secteurs les plus rentables.

Les axes de redéploiement

Ce que l'on appelle généralement le «redéploiement» consiste, pour les pays développés, dont la France, à opérer un double mouvement :

— Désengagement des secteurs les moins rentables, car désormais en perte de vitesse quant à leur rythme de croissance et fortement concurrencés par les pays en voie d'industrialisation. On trouvera ici des industries de biens de consommations courante — textile, confection, cuirs et chaussures, petite mécanique... — et certains secteurs de biens intermédiaires, tels que la sidérurgie et dans une moindre mesure la chimie lourde.

— Concentration de l'effort d'investissement sur les secteurs dits «porteurs», «à forte valorisation» ou «d'avenir», secteurs sur lesquels les pays capitalistes développés peuvent espérer préserver encore pour plusieurs années leur avantage technologique.

Figurent notamment parmi ces «industries du futur» : l'informatique et les constructions d'ordinateurs ; la télématique, qui résulte du mariage des télécommunications et de l'informatique ; la bureautique, c'est-à-dire toute la petite informatique de

bureau ; la robotique ; l'aéronautique et l'aérospatial avec la construction de lanceurs de satellites et de satellites de communications ; le nucléaire, qu'il s'agisse de la construction de centrales ou du traitement des matières nucléaires ; la mise au point et l'exploitation des énergies nouvelles ; la biologie et l'ingéniering biologique ; l'exploitation des fonds des mers et la construction de plate-forme off-shore de grande profondeur.

Une nouvelle vague de restructuration

C'est autour de certains de ces créneaux — là où elle dispose de quelques atouts, notamment le nucléaire, la télématique, l'aérospatial, la bureautique et la construction de plate-formes off-shore de grande profondeur — que l'industrie française cherche aujourd'hui un nouveau dynamisme. Cela se traduit non seulement par une réorientation de l'aide de l'Etat (les projets pilotes définis dans le 7^e plan et le 8^e plan et qui bénéficieront de ressources publiques concernent tous les secteurs d'avenir), mais aussi par des restructurations massives au niveau des groupes financiers et industriels.

Depuis les «années sombres» de 1975 et 1976 qui ont été marquées par une chute sensible des profits, les grands groupes français, au nombre d'une quinzaine, ont eu le temps de se ressaisir. L'application du plan Barre avec compression maximum des coûts salariaux et libération des prix industriels a eu pour effet, en l'espace de quelques années, de reconstituer les marges bénéficiaires des grandes entreprises, tandis que la victoire électorale de la droite en 1978 leur ouvrait un meilleur accès au marché financier (cf encart).

Disposant d'importants moyens financiers, les groupes dominants se sont engagés, depuis à peu près deux ans, dans des opérations de très grande envergure. On relèvera ici deux types de stratégies correspondant à des situations différentes.

Le recentrage sur les secteurs prometteurs

Là où les groupes étaient déjà présent sur les secteurs moteurs, ils tentent de se débarrasser d'une façon ou d'une autre de leurs «branches mortes», en concentrant toutes leurs ressources financières sur les activités à forte valorisation. Le cas de Rhône-Poulenc est assez révélateur de ce type de situation.

Ce groupe est entré dans la crise avec un ensemble disparate où coexistaient des activités de pointe promises à un rapide développement — pharmacie, chimie fine et biologie — et des activités traditionnelles — chimie de base ou textiles — fortement ébranlées par la crise du fait de la concurrence extérieure et de la stagnation des marchés.

Ces dernières activités, en «rouge», occasionnaient des pertes au groupe.

Le plan de restructuration élaboré récemment par la direction de Rhône Poulenc comprend différentes phases :

— Au mois de juillet 1980, premier coup de théâtre : toute la chimie de base du groupe (Naphchimie) est cédée à Elf-Aquitaine pour 1,75 milliards de francs. Opération doublement profitable puisqu'elle permet à Rhône Poulenc de se débarrasser d'une activité dont la rentabilité



Parmi les industries du futur figurent notamment les constructions de plateformes de forages off-shore de grande profondeur

est médiocre et de récupérer de l'argent qu'il pourra consacrer au développement des secteurs les plus prometteurs.

— Fin 1980, Rhône Poulenc

Les effectifs plongent, les comptes se redressent

«Plan textile», «plan papier», «plan acier», «plan de redressement», ou de «restructuration» se soldent par des milliers de suppressions d'emplois. En cinq ans, de 1974 à 1979, les cinq entreprises suivantes ont perdu :

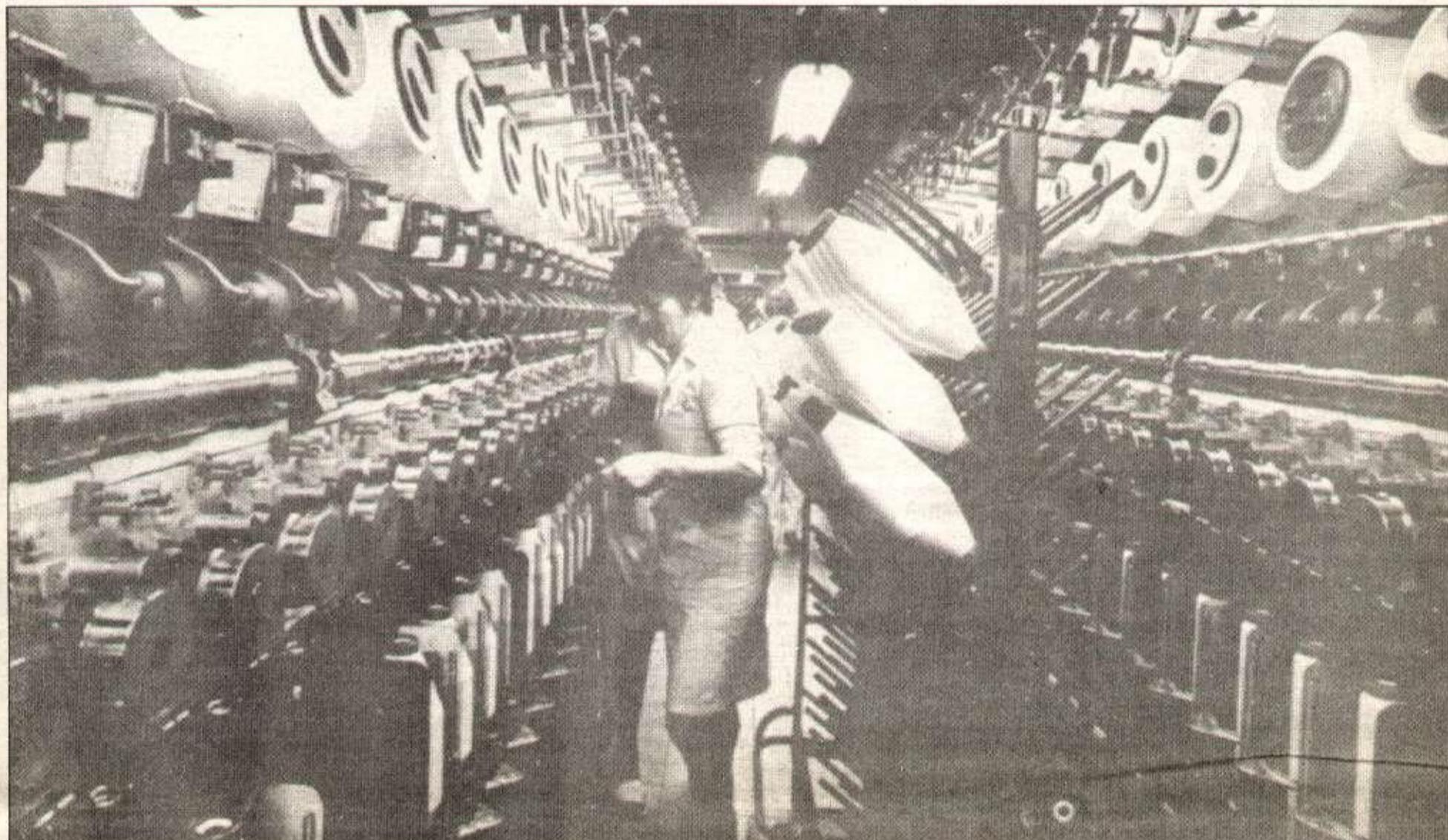
- Rhône-Poulenc Textile : 10 000 emplois (soit — 50 % des effectifs initiaux).
- Saint-Gobain Papier : 2 500 emplois (— 30 %).
- BSN-Verre plat : 8 500 emplois (— 30 %).
- Renault-Véhicules-Industriels : 6 000 emplois (— 20 %).
- Usinor : 1 200 (— 33 %).

Pour reprendre l'expression courante dans les milieux patronaux : «Licencier, c'est payer une fois».

informe la presse que sa branche textile connaît un déficit de 800 millions de francs. Rhône Poulenc ne parvient pas à vendre ce département. Aussi le choix qui est fait est d'accélérer le désengagement par fermeture des usines, licenciements et réductions d'emploi.

Signalons que depuis 1975, c'est déjà près de 10 000 emplois qui ont été supprimés par Rhône Poulenc dans ce secteur.

— Enfin, toujours fin 1980, Rhône Poulenc annonce qu'il entend entrer sur le marché des composants électroniques de pointe en créant une unité de production de Gallium dans le Languedoc-Roussillon. Les composants deviennent en effet la matière première de toutes les nouvelles industries et interviennent dans la chimie fine dans



Rhône-Poulenc, l'atelier d'étréage de Lyon-Vaise. Le textile étant fortement touché par la crise, Rhône-Poulenc licencie et s'oriente vers des secteurs comme les composants électroniques.

laquelle Rhône Poulenc veut renforcer son avance.

Dans le même type de situation, on pourrait citer le cas de BSN qui se désengage du verre plat — activité lourde et à faible croissance — pour se concentrer sur l'alimentation, secteur jugé d'avenir par tous les instituts économiques sous le nom de bio-industries.

La pénétration de l'extérieur sur les nouveaux secteurs

Mais tous les groupes ne sont pas dans la situation d'être déjà engagés sur les secteurs porteurs.

Dans ce cas, on assiste alors à des retournements spectaculaires grâce à la mobilisation de masses financières considérables.

Saint-Gobain-Pont-à-Mousson (SGPM) est certainement à l'heure actuelle le groupe qui illustre le mieux ce mode de restructuration où il s'agit d'acquiescer des entreprises extérieures en prise sur un secteur prometteur, de les regrouper, de les restructurer et de créer ainsi de toutes pièces un «pôle» suffisamment puissant pour rivaliser, à l'échelle internationale avec les groupes concurrents.

C'est en 1970 que s'opère la fusion Saint-Gobain (verre)-Pont-à-Mousson (fonte) sous l'égide de la Compagnie financière de

Suez — SGPM devient ainsi une des premières multinationales de l'hexagone, centrée sur un marché — l'habitat — qu'elle pénètre systématiquement. Ce secteur, dans les années 60 et encore au tout début des années 70 est en pleine croissance.

Cependant, depuis quelques années la construction s'essouffie la croissance devenant même parfois négative certaines années comme en 1979 avec — 1,5 %

SGPM est évidemment affecté par l'évolution générale du secteur qui constitue son marché principal. Il lui faut donc trouver de nouveaux créneaux de développement.

«Les quatre-cinquièmes de notre activité sont des chevaux de labour. Il nous faut trouver un cheval de course» déclare J. Fouroux, le PDG du groupe.

La stratégie de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson

Ce sera l'électronique. Un secteur totalement étranger aux branches traditionnelles de SGPM dont les perspectives de marché et l'engagement massif de l'Etat (plans composants, télématique, bureautique...) assurent l'avenir. L'objectif est ambitieux : «Devenir un des leaders industriels dans l'informatique en constituant un ensemble européen de dimension internationale fort de 75 000 personnes

et un chiffre d'affaires de 17 milliards de francs».

Mais comment opérer ce redéploiement externe ? La stratégie suivie par la direction de SGPM va se dérouler en sept étapes concentrées sur deux ans.

- Novembre 1978. Vente des maisons Phénix à un groupe d'investisseurs pour 1,5 milliards de francs.

- Juin 1979, vente de Davum (8 % du CA) à Sacilor.

- Septembre 1980 : vente des activités réfractaires (3 % du CA) au groupe Lafarge.

A ces trois opérations de désengagement qui permettent à SGPM de se constituer un trésor de guerre, il faut rajouter une quatrième opération : la perte importante d'emplois à Saint-Gobain-papier (— 2 500 emplois) qui correspond à un désinvestissement du groupe dans ce secteur en mauvaise santé.

A l'actif trois opérations concrétisent l'arrivée en force de

SGPM sur les marchés porteurs liés à l'électronique.

— 1979, un accord de coopération technique est signé avec l'Américain National Semiconductor dans le domaine des composants. De cette alliance sortira Eurotechnique, une usine de fabrication installée en France à Rousset. SGPM profitera alors d'une partie des 600 millions de francs du Plan composants arrêté en 1976.

— En avril 1980, un montage financier délicat donne à SGPM le contrôle du Capital des Machines Bull, principal actionnaire de CII-Honeywell-Bull, lui-même premier groupe européen d'informatique. L'Etat va contribuer au financement des 800 millions de francs nécessaires à la sortie d'un gros ordinateur.

— A quelques semaines d'intervalle, SGPM rejoint le «Club de la bureautique» en prenant une participation de 20 % dans le géant italien Olivetti (10 milliards de chiffre d'affaires par an).

Les émissions d'actions

Les émissions d'actions se sont multipliées depuis l'été 1978.

La CGE ouvre le bal : 300 millions tombent dans ses caisses. Elle sera suivie par la CFP (380 millions), Saint-Gobain Pont-à-Mousson (600 millions), Lafarge (300 millions), l'Oréal (400 millions), Ferodo (300 millions), Thomson-CSF (300 millions), la Lyonnaise des eaux (300 millions). De 1,6 milliards de francs en 1976 et 2,7 milliards de francs en 1977, le volume des émissions d'actions par appel public à l'épargne atteint 5,3 milliards en 1978 (en six mois) et 4,8 milliards en 1979.

Marges bénéficiaires et chômage

En l'espace d'un an, SGPM a ainsi acquis la maîtrise entière d'une filière de production. Ne parle-t-on pas déjà du marché des télécoms dont le groupe viserait deux segments : la commutation privée et les transmissions, avec l'espoir de s'assurer une part des 20 milliards de francs que promet le marché du futur annuaire électronique.

Comment les résultats ont-ils été affectés par ce redéploiement externe ? «Nous ne sommes pas très pessimistes» dira Fouroux en commentant les résultats du groupe pour le premier semestre 1980, en progression de 69 % d'une année sur l'autre !

Et l'emploi ? Le groupe «a perdu» 10 000 emplois dans le monde soit 6 à 7 % entre 1978 et 1979. Pour la France, les chiffres sont de 8 764 soit 12 à 15 % entre les mêmes années.

Ainsi transparaît mieux l'objectif du redéploiement — restaurer les marges bénéficiaires — et ses conséquences : le chômage.

Si l'entreprise France agissait comme Saint-Gobain, l'industrie aurait créé à elle seule 500 000 chômeurs. C'est à peu de chose près ce qui se passe. En 1979, les effectifs industriels ont baissé de 2 %.

Les discours de Barre vus sous cet angle n'en apparaissent que plus réactionnaires !

LA DYNASTIE DE GISCARD

Par Didier DELORME

Fervent admirateur de Guy de Maupassant, Giscard aurait aimé figurer parmi les grands noms de la littérature française. En cultivant l'art de paraître, le Président de la République s'est sans doute consacré à un genre mineur mais néanmoins important pour ses fonctions. En l'occurrence, il s'agit pour Giscard de faire disparaître tout ce que sa carrière doit à ses origines, à ses sympathies passées pour les tenants de l'Algérie française, aux actuelles ramifications de sa famille dans les milieux financiers.

«Le milieu, c'est une origine à laquelle je n'attache pas beaucoup d'importance, et j'espère que dans la France de demain on ne s'occupera pas éternellement de l'origine des uns et des autres», déclarait récemment Valéry Giscard d'Estaing. La lecture de «La Saga des Giscard», livre publié aux Editions Ramsay, nous montre bien les raisons de cette discrétion.

RENE Giscard, l'un des deux fils de l'avocat Valéry Giscard et de Louise Montell fille de commerçants, entre dans les années 1920 au Conseil d'Etat. Cet organisme peut «relever», pour toute personne qui en fait la demande, un titre de noblesse si celui-ci n'a plus d'ayant-droit. C'est ainsi que par décret du Conseil d'Etat, les Giscard devinrent en 1922 les descendants de «l'Amiral Jean-Baptiste d'Estaing dont l'histoire a vaguement retenu le profil car il s'illustra aux Amériques avec Lafayette».

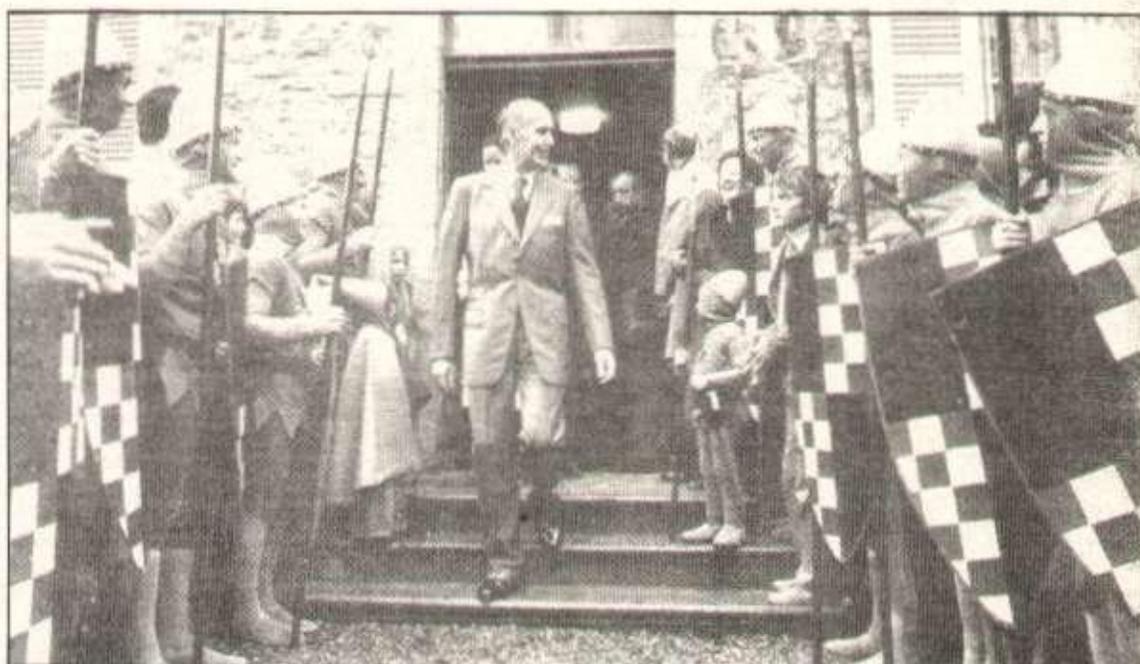
Pur hasard, car l'existence d'une lointaine héritière priva la famille du premier choix de René : il s'en est fallu de peu que Valéry ne s'appelle Giscard de la Tour Fondue. Edmond, frère de René et père de Valéry Giscard d'Estaing, explique ainsi l'importance de leur noble conquête : «Le nom prend sa place, qui n'est ni la première ni la dernière mais qui existe, dans la hiérarchie monarchique de l'accomplissement et de la réussite».

Une famille de «royalistes technocrates»

Cette «réussite» des Giscard, relevés d'Estaing, La Saga des Giscard nous la décrit dans toutes ses étapes. D'abord «les beaux mariages» de René avec Anne Carnot, descendante fort bien dotée «d'une très ancienne dynastie de Bourgogne» et sur-

tout d'Edmond avec la fille de Jacques Bardoux «président du conseil d'administration de la SEIE, une émanation du comité des forges des de Wendel». Edmond, inspecteur des Finances, prend du service auprès du banquier Hombert, «roi de l'Indochine», et devient président du conseil d'administration de la Société Financière française et coloniale (SFFC) filiale de la très célèbre Banque d'Indochine (BIC). Avec Edmond, lecteur de L'Action Française, croix de feu et Jacques Bardoux, soutenu par Laval aux sénatoriales d'octobre 1938, les Giscard s'accommoderont très bien du gouvernement Pétain. Jacques Bardoux écrit en juillet 1940 un projet de constitution pétainiste et votera l'article donnant tous les pouvoirs au gouvernement vichyste.

La SFFC, société dirigée par Edmond le père de Giscard suit le maréchal à Vichy. Quant à René Giscard d'Estaing, il «entretient des relations étroites avec l'entourage du maréchal Pétain» et comme son frère, se voit attribuer la francisque. Dans une de ses Méditations publiées par Le Temps du 1^{er} août 1942, Bardoux écrit : «Aucun étranger ne peut, ni en France, ni dans l'Empire, posséder, administrer ou diriger un journal quotidien, un organe politique, une école publique ou privée, un théâtre ou un cinéma, une maison d'édition ou d'impression. La pensée française doit être libérée de toute entreprise corruptrice...». Sur l'ordre de Bousquet, secrétaire général à la police, 12 844 juifs viennent d'être arrê-



«Je souhaite faire que le contact quotidien avec les Français reste un contact très simple».

tés, internés au Vel d'Hiv, puis déportés. Et Pol Bruno d'ajouter en contrepoint : «En 1973, Valéry Giscard d'Estaing confie à Roger Priouret : «Ce qui m'a profondément marqué, c'est la violence humaine. Je vois encore, passant sous nos fenêtres, les autobus vert et blanc de la RATP emmenant les femmes et les enfants juifs au Vel d'Hiv. On apercevait leur silhouette noire par les vitres». Le souvenir élimine soigneusement les écrits de Jacques Bardoux rédigés seulement deux semaines après la grande rafle des Juifs et l'émotion ressentie n'est pas suffisante pour que le jeune homme qui vient d'être bachelier s'insurge contre les «Méditations publiées par son grand-père».

C'est de la même façon que Giscard réécrit son passé de «résistant» : «J'ai rencontré, à cette époque, les dirigeants du groupe «Défense de la France». J'avais seize ans et je n'ai pas eu de responsabilités dans ce groupe mais on m'a confié des tâches modestes de liaison et de transport et une fois de transport d'armes». Mais quand, en 1945, un étudiant demande à Philippe Viannay, fondateur de «Défense de la France» un certificat de résistance au nom de Valéry Giscard d'Estaing, ce dernier constate que les dossiers de son mouvement ne mentionnent pas le nom de Giscard.

Quand l'OAS cite Giscard comme un de ses agents

Grâce au retrait de Jacques Bardoux en faveur de son petit-fils, Giscard est élu député en 1956 et votera l'investiture de de Gaulle le 1^{er} juin 1958. Le jeune député est nommé secrétaire d'Etat aux Finances dès le début du régime gaulliste et sera ministre des Finances de janvier 1962 à décembre 1965. Au travers de ces changements, les opinions de Giscard auront té-

moigné d'une parfaite continuité sur un point au moins : son attachement à «l'Algérie française». En 1957 le député Giscard vote la loi cadre qui affirme : «L'Algérie est partie intégrante de la France». Fin 1961, le groupe des Indépendants-paysans auquel appartient Giscard, «accepte mal cette nouvelle orientation de la politique algérienne du général de Gaulle. Autour du secrétaire général du groupe, Roger Duchet, s'agitent les ultras de l'Algérie française comme Jean-Marie Le Pen... Valéry Giscard d'Estaing décide simplement de ne plus participer aux travaux du Centre National des Indépendants en expliquant «qu'il est attaché à servir à la fois l'intérêt supérieur de l'Etat et celui d'une solution française à l'Algérie».

Décembre 1962, Isorni, avocat des OAS, adresse une lettre à Giscard : «(...) enfin, à propos de ce ministre qui agissait de telle sorte que des comptes rendus de conseils ministériels étaient transmis au général Salan. Ce ministre, c'est vous, Monsieur le Ministre. Il résulte en effet d'un rapport adressé par le chef de l'OAS-métropole au général Salan que, dans «l'équipe 12» qui aidait ce dernier, vous portiez le numéro 12 B».

A ces propos, comme aux plaidoiries accusatrices d'Isorni, Giscard déclare n'accorder «aucune vraisemblance». Il engage toutefois des poursuites en diffamation. Par un jugement, confirmé en appel en 1965, Isorni sera relaxé sans peine ni dépens.

Châtelains et PDG

Par un viager qui sera très court, Giscard acquiert en 1962 le domaine de la châtelaine de l'Etoile, une cousine d'Anne-Aymone. Sur les 453 hectares sont implantées six fermes, ce qui vaut au ministre le titre de «cumulard Giscard», accordé par les agriculteurs avoisinants. «Les

trois sœurs du ministre des Finances habitaient déjà des châteaux, usufruit de trois beaux mariages». Quant au «petit frère, Olivier, il possède le château de Chaillot à Vierzon».

«Les Giscard d'Estaing sont en affaire depuis deux générations. L'héritage créé par Octave Hombert est désormais confié pour partie au gendre d'Edmond Giscard d'Estaing, le comte Guy Lasteyrie du Saillant». La comtesse du même nom «est une financière avertie qui anime depuis 1974 un «Club d'investissement féminin» et conseille les dames de la bonne société dans leurs placements boursiers. Sans être officiellement associée aux affaires financières de la famille (elle) suit avec attention l'évolution du portefeuille de la SOFFO (nouveau nom de la SFFC)».

«La sœur aînée, la comtesse de Las Cases est l'épouse d'un avocat. Depuis l'élection de son frère cadet, elle intervient dans le domaine culturel. Elle a obtenu un poste de conseillère au ministère de la Culture. La cadette, la comtesse Froissard de Broissia, est mariée avec un diplômé de Brook Bond Liebig France et administrateur de la Société anonyme des Hauts-fourneaux. Forges et Fonderies».

Olivier, frère de Giscard Valéry, est PDG de Gibbs-Hill France, et administrateur d'IBM France et d'Isola 2 000. «Les trois cousins germains de Valéry Giscard d'Estaing, François, Philippe et Jacques, sont beaucoup plus qu'Olivier, les relais de la famille dans le monde des affaires». L'énarque François, propriétaire d'un château dans le Cher, dispose de près de 15 sièges dans les conseils d'administration de grosses sociétés comme Airbus Industrie. Le polytechnicien Philippe est PDG de Thomson CSF et préside ou administre près d'une dizaine d'autres sociétés. L'énarque Jacques est directeur financier du CEA. «A partir de 1974 le nombre de conseils d'administration dans lesquels il intervient s'accroît rapidement...» pour atteindre aussi la dizaine en 1979. ■

LA REPRESSION S'AGGRAVE EN PALESTINE OCCUPEE

Entretien avec Ilan Halevi

«*Nouvelles de l'intérieur*», c'est le titre d'un bulletin dont Ilan Halevi est rédacteur. L'intérieur, c'est les territoires occupés par Israël, les uns depuis 1948, les autres depuis 1967. Or ces dernières semaines, la presse a fait état de la fermeture de l'université de Bir-Zet, située dans une zone occupée depuis 1967, de manifestations qui ont été réprimées violemment puisqu'on a vu des soldats israéliens, juchés sur le toit des maisons ouvrir un feu nourri sur de jeunes adolescents armés de pierre, en blessant dix dont un grièvement. Comment se manifeste l'aggravation de la répression dans les territoires occupés ? Faut-il voir dans ce processus, l'effet d'une politique à long terme d'Israël ? Que va changer l'élection de Reagan dans cette partie du monde ? C'est à ces questions qu'Ilan Halevi a bien voulu répondre.

Propos recueillis par Jean-Louis BRUNET

EN quoi tout d'abord peut-on dire aujourd'hui que la situation dans les territoires occupés est différente de celle de 1976, au moment des journées de la Terre ?

D'abord, il faut bien préciser que les journées de la Terre se sont déroulées dans les territoires occupés par Israël depuis 1948. Or, il y a des situations différentes, des problématiques différentes : celle des territoires occupés depuis 1967, où les Palestiniens sont un million et demi et les Israéliens 15 000, celle des territoires occupés depuis 1948, où les Palestiniens sont considérés comme la population arabe d'Israël, et bien sûr celle des réfugiés qui sont au nombre de 600 000.

Territoires occupés : une unité indivisible

Le mouvement des journées de la Terre de 1976 a été un mouvement impulsé dans les territoires occupés depuis 1948 par la population arabe d'Israël avec le parti communiste d'Israël, le Raqhar. C'est un mouvement qui continue aujourd'hui : récemment, une réunion s'est tenue pour préparer une grande conférence nationale qui se déroulera à Nazareth. La situation dans ces territoires est une situation particulière. En effet l'ensemble de la population pa-

lestinienne, toutes classes confondues, est confrontée à la politique de judaïsation. Aussi y a-t-il une grande mobilisation, une grande unité qui inclue les notables qui, touchés dans leurs intérêts, ont renoncé à leur politique de collaboration avec les Israéliens. En un mot, une sorte d'alliance de classe parmi la population arabe, même si des contradictions demeurent. En Cisjordanie et à Gaza, c'est un tout autre rythme, parce que la situation est toute autre : il s'agit dans ces territoires d'une colonisation de régions qui étaient auparavant sous la tutelle jordanienne de 1948 à 1967. Aussi dans la population arabe, les stratifications sociales y sont plus grandes : la bourgeoisie marchande, intellectuelle, scolarisée s'y maintient en tant que classe. Par contre, en Galilée, occupée depuis 1948, il ne reste plus que des notables et des collaborateurs. Ces différences étant posées, ce qui semble s'être modifié aujourd'hui, c'est le sentiment du peuple palestinien qui a pris conscience de la diversité et de la complémentarité des situations auxquelles il est confronté, et des objectifs à atteindre : pour les réfugiés, le retour au pays, pour les Palestiniens occupés depuis 1967, l'indépendance, et pour ceux qui le sont depuis 1948 l'abolition du racisme et du sionisme.

Auparavant, les uns et les autres affirmaient : «*La situation palestinienne, c'est la mienne* ». Aujourd'hui il y a une sorte d'émulation entre les Pales-

teniens de Cisjordanie et de Galilée. Mais déjà avant 1976, toute la jeunesse palestinienne s'est enthousiasmée pour le mouvement populaire en Cisjordanie, en 1976 ; les Palestiniens de Cisjordanie se sont enthousiasmés pour les journées de la Terre, les Palestiniens occupés depuis 1948, avaient la force de se relever ! Le mot d'ordre de grève lancés dans les territoires occupés en 1948 a été repris en Cisjordanie et les journées de la Terre sont devenues la journée de l'unité palestinienne. Il n'empêche que cela n'a pas aboli l'existence de fronts différents qui se reconnaissent.

L'aggravation de la répression

► La presse et *Le Monde* en particulier parle de bouillonnement après cinq mois de calme relatif. Or il semble qu'on assisterait plutôt à une aggravation de la répression ?

La presse a toujours tendance à présenter comme fait nouveau, ce dont ils n'ont pas parlé avant. Ainsi *Le Monde* titrait à propos de la réunion de préparation à la conférence nationale de Nazareth : «*Pour la première fois, les Arabes d'Israël s'identifient à l'OLP*». En vérité il y a trois ans, 56 intellectuels palestiniens avaient déjà affirmé cette identification ! Seulement il y a trois ans, *Le Monde* avait fait l'impasse sur cette information !

Ainsi la fermeture de l'Université de Bir-Zet n'est pas nouvelle. En 1973 déjà, elle avait été fermée, en 1979 elle l'a été pendant trois mois et pratiquement elle l'est à chaque année scolaire. Ce qui est nouveau, c'est l'aggravation de la répression depuis plusieurs mois. Depuis mai dernier, à la suite de l'opération palestinienne d'Hebron contre les colons, le dynamitage des maisons des familles de militants s'est multiplié par dix. En une seule journée, cinq à six maisons. Le rythme s'est décuplé, voire même centuplé.

De même les attaques contre les maires sont anciennes. Il y a un an, n'oublions pas qu'il y a eu l'affaire Bassam Chaka qui a été arrêté, menacé de déportation et seule la pression internationale a obligé les autorités israéliennes à reculer. N'oublions pas non plus l'expulsion du cheikh d'Hebron, du maire d'Hebron et de Khalkhoul, les deux attentats contre les maires, perpétrés par le Gouch Emonin. Et les responsabilités, c'est clair se situent à un haut niveau. Les complicités du gouvernement,



non seulement militaire mais du gouvernement tout court sont évidentes : il n'est que de voir la démission du chef des services secrets israéliens, le secret imposé par Begin sur les révélations du journaliste américain David Halevin, qui mettait en cause Begin lui-même, montrant qu'il avait demandé de mettre en veilleuse l'enquête sur les attentats parce qu'elle remontait vers ses propres conseillers.

Certes, la carte blanche laissée aux terroristes est un phénomène nouveau, mais il a été préparé, préparé par les actes de violence commis par les colons eux-mêmes : avant Hebron, avant le 2 mai, des exactions, des coups, des menaces ont été dirigés contre les Palestiniens de Cisjordanie. Ils ont tués dix jeunes enfants, des adolescents qui manifestaient trop près d'eux. Il y a donc progression de la répression mais dans une situation d'escalade. Ce qui est nouveau par contre, c'est l'ordre de tirer dans le tas, et dans le tas, ça veut dire sur des adolescents désarmés qui manifestent pour des raisons politiques.

Les objectifs du gouvernement israélien

► Comment peut-on expliquer cette politique israélienne d'aggravation de la répression alors que sont maintenues les négociations de Camp David ? Y aurait-il là un objectif à long terme poursuivi par Israël ?

A mon avis, il y a deux raisons à cette aggravation : la direction israélienne, si il y a direction, est faible. Elle veut d'autant plus se montrer forte, réagir contre les menaces qui pèsent en Cisjordanie. La presse sioniste elle-même avoue qu'en cette région le mouvement populaire est irrépressible, que son unité est indivisible, que l'identification avec l'OLP est irréversible. Dans ces conditions, la politique soit-disant modérée, qui visait à préserver la collaboration, n'a plus de raison d'être. Il faut céder à la politique de brutalité militaire que préconise Eitam, brutalité qu'entre parenthèses, ce dernier étend à ses propres soldats, pour les aguerrir.

La deuxième raison est liée au résultat des élections américaines : Israël veut mettre Reagan au pied du mur, le lier à ses promesses tout de suite et tout de suite établir comme niveau normal de la violence un niveau plus élevé que celui que pouvait tolérer Carter. On peut voir à l'œuvre cette volonté dans les deux attaques terrestres qui ont été lancées par les Israéliens au Sud-Liban, hors du territoire contrôlé par Haddad (deux attaques qui n'ont pas eu d'écho dans les journaux français malgré les dépêches de l'AFP et de l'aveu même des Israéliens). Des maisons de civils libanais ont été dynamitées, des militants kidnappés emmenés en Israël pour y être jugés et emprisonnés. Ces agressions à l'intérieur et à l'extérieur ont pour but de lier l'administration américaine, de faire admettre ces pratiques (et